7 JOURS
Les petites affiches de Bretagne
www.7jours.fr
Hebdomadaire d'informations générales, judiciaires et légales

N°5037
4 / 5 septembre 2020
98e année
Prix : 1,30 €
www.7jours.fr

1, rue de La Chalotais - BP 80338 - 35103 RENNES Cedex 3 - Tél : 02 99 79 39 09 - contact@7jours.fr

COUR D'APPEL DE RENNES
LES MAGISTRATS PRÊTENT SERMENT

DÉPARTEMENT : 2,250 MILLIONS D'EUROS
SUPPLÉMENTAIRES POUR L'HABITAT

L'ÉCOLE D'ART DESIGN AGR
OUVRE À RENNES

INTRA-ROCADE
THORIGNÉ FOUILLARD

greenz
NATURAL WORKPLACE

EXCLUSIVITÉ
À VENDRE / À LOUER

KERMARREC entreprise

DÉMARRAGE DES TRAVAUX

Parc tertiaire de **8 900 m²**
Plateaux divisibles dès **140 m²**

Accessibilité optimale
Environnement de qualité

Besoin d'informations ?
Contactez-nous !

02 23 30 23 30
rennes@kermarrec.fr

www.kermarrec-entreprise.fr

KERMARREC promotion | GROUPE KERMARREC

SOMMAIRE

DÉPARTEMENT - 4

2,250 millions d'euros d'aides supplémentaires pour l'habitat

CARNET - 6

BRÈVES - 7

ENSEIGNEMENT - 9

L'école d'art-design AGR ouvre à Rennes

BÂTIMENT - 10

Un job dating spécial bâtiment le 29 septembre a Rennes

ARTISANAT - 11

La transformation numérique, un atout pour les entreprises

ENTREPRISE - 12

Immaterra guide les entreprises sur le chemin de l'efficience économique

AMOUR DE L'ART - 14

Rennes Enchères - 4 journées d'estimations gratuites du 15 au 18 septembre

UN ÉTÉ EN FRANCE - 16

À l'assaut des remparts de Saint-Malo

ŒNOLOGIE - 18

L'injustice faite aux vins de Bordeaux

ANNONCES LÉGALES - 21

37e semaine de l'année

Jeudi 10 : dernier quartier de Lune.

Le dicton météo

« En septembre si trois jours il tonne, c'est un nouveau bail pour l'automne. »

Fêtes à souhaiter

Le 5, Raïssa ; le 6, Bertrand, Eva ; le 7, Reine, Régine ; le 8, Nativité de la Vierge Marie ; le 9, Alain ; le 10, Inès ; le 11, Adelphe, Vinciane.

Un an déjà

Le 5 septembre, au Japon, des chercheurs de l'université de Hokkaido publient la description d'une nouvelle espèce de dinosaures à partir de fossiles découverts sur l'île du même nom. - Le 6 septembre, au Royaume-Uni, la loi sur le report du Brexit de trois mois en cas de manque d'accord avant le 19 octobre est adoptée. - Le 7 septembre, en Italie, sur Facebook, un journaliste de la RAI invite Matteo Salvini, chef de la Ligue (extrême-droite) à se suicider. - Le 9 septembre, le chanteur et acteur Patrick Bruel est visé par une enquête préliminaire pour exhibition et harcèlement sexuel vis-à-vis d'une masseuse à Ajaccio. - Le 11 septembre, le télescope spatial Hubble permet de détecter de la vapeur d'eau sur l'exoplanète K2-18b, une planète représentant environ huit fois la masse de la Terre et située à 124 années-lumière de celle-ci.

Les tablettes de l'histoire

Le 7 septembre 1952, Ferrari remporte son premier titre de champion du monde de Formule 1. – Le 8 septembre 1974, le président américain Gérald Ford accorde la grâce présidentielle à l'ex-président Richard Nixon dans l'affaire du scandale des écoutes téléphoniques du Watergate. – Le 9 septembre 2001, assassinat de Ahmed Chah Massoud, le commandant de l'Alliance du Nord afghane et chef de l'armée islamique ayant combattu contre l'occupation soviétique puis contre le régime des talibans

Le truc de la semaine

Si vous constatez que votre chien a tendance à beaucoup bâiller, n'en déduisez pas qu'il est fatigué. Il s'agit plus souvent d'une lourdeur intestinale due à l'alimentation. Pensez donc à alléger sa nourriture et tout ira pour le mieux.

L'esprit du monde

« Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous mourrons tous ensemble comme des idiots ».

Martin Luther King

7 JOURS – Les petites affiches de Bretagne
www.7jours.fr
Hebdomadaire d'informations générales, judiciaires et légales

7 JOURS – Les petites affiches de Bretagne, N° 5037 - Édité par *« 7 Jours »* - SAS au capital de 54 000 € - Siège social : 1 rue la Chalotais, 35000 RENNES - **Tél : 02 99 79 39 09** - **www.7jours.fr** - E-mail : ***contact@7jours.fr*** - Adresse postale : BP 80338 – 35103 RENNES Cedex 3.

Président Honoraire : Jean-Jacques **BRÉE** - Directeur de la publication : Guillaume **LALAU** - Directrice : Nadine **RAFFIN** – Rédaction : Laora **MAUDIEU** et Karine **BARBÉ** - ***redaction@7jours.fr*** – Commercial Annonces Légales : Nadine **RAFFIN** (***07 85 27 29 46***) – Commercial Publicité : William **CONNAN** (***07 63 16 62 76***) - Maquettiste : Steven **ISRAËL** - Annonces Légales & Abonnements : Angélique **AUBRY** et Audrey-Maud **GILLET** - ***annoncelegale@7jours.fr***

N° CPPAP 0221 I 83943 - RCS Rennes 589 200 344 - Impression : Corlet Roto 53300 Ambrières-Les-Vallées - Dépôt légal à parution - Hebdomadaire : Parution le vendredi/samedi - Prix de vente unitaire : 1,30 € - Abonnement 1 an : 52 € (TVA incluse) ; couplage journal + site internet : 59 € TTC. **Membre de RésoHebdoEco**.

PRESTATION DE SERMENT DES MAGISTRATS DU RESSORT DE LA COUR D'APPEL DE RENNES

Lundi 31 août dans la Grand'Chambre du Parlement de Bretagne, l'audience de prestation de serment était présidée par les chefs de cour, le premier président de la Cour d'appel Xavier Ronsin et le procureur général Jean-François Thony, en comité réduit, en présence des familles et du bâtonnier de Rennes Maître Hélène Laudic-Baron.

9 magistrats, auditeurs de justice, ont prêté serment : 3 à la Cour, et 6 au Parquet.

La prestation de serment est une étape symbolique particulièrement importante, **« un moment initiatique pour les magistrats sortant de l'ENM, l'École Nationale de la Magistrature »** indique le procureur général. Une audience où chacun portait le masque, le premier président indiquant **« c'est la première fois depuis le 17e siècle qu'une prestation de serment se déroule avec des contraintes sanitaires. »**

3 Juges placés auprès du premier président

- **Noémie Bienvenu**, au tribunal judiciaire de Vannes.
- **Noémie Clergeau**, au tribunal judiciaire de Saint-Brieuc.
- **Pierre Lecharte**, au tribunal judiciaire de Rennes.

4 Substituts placés auprès du procureur général

- **Christelle de Jonghe**, à Brest.
- **Domitille Guinot**, à Saint-Nazaire.
- **Margaux Raoul**, à Saint-Nazaire.
- **Vincent Varlet**, à Nantes.

2 Substituts du procureur de la République, au Parquet de Rennes

- **Clotilde Coirier**.
- **Alex Dehays**.

2 magistrats honoraires aux fonctions juridictionnelles

- **Françoise Simon-Suisse**, ancienne vice-présidente au tribunal judiciaire de Rennes, va poursuivre son activité auprès du TJ de Rennes dans le cadre d'assessorats correctionnels (principalement à la JIRS), mais également lors des sessions d'assises d'Ille-et-Vilaine.

2 magistrats honoraires gardent des fonctions en juridictions.

- **Jacques Chaumie**, ancien vice-président chargé du tribunal pour enfants du tribunal judiciaire de Nantes, va rejoindre cette même juridiction pour présider les audiences du pôle social.

2 magistrats administratifs rejoignent l'institution judiciaire.

2 magistrats administratifs

- **Cyrielle Ameline**, magistrate administrative détachée, vice-présidente chargée des fonctions de juge des contentieux de la protection au tribunal judiciaire de Caen.
- **David Bouju**, magistrat administratif détaché, vice-procureur de la République près le tribunal judiciaire de Rennes.

2,250 MILLIONS D'EUROS D'AIDES SUPPLÉMENTAIRES POUR L'HABITAT

En plus des 9 millions d'euros de crédits initiaux en 2020 pour la politique de l'habitat, le Département a voté un complément de 2,256 millions d'euros, pour faire face aux impacts économiques de la crise sanitaire sur la construction et la rénovation de logements. Cela fait partie du Plan de relance global de 10 millions d'eurosv voté en juillet dernier.

Sur le chantier du programme « Les Rigourdins » de Néotoa à Melesse, de gauche à droite : Marcel Rogemont, élu départemental au logement, également président de Neotoa et président de l'ARO Habitat Bretagne ; Jean-Luc Chenut, président du Conseil départemental, Claude Jaouen, maire de Melesse, Catherine Debroise, élue départementale déléguée à l'insertion, Bruno Caccia, directeur général de Neotoa, Yves Marie Maurer architecte.

« **Dans ce contexte de crise, le Département a voté des mesures exceptionnelles de soutien à l'habitat, les circonstances le nécessitent »** indique Jean-Luc Chenut, président du Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine. **« Un contexte difficile pour les bailleurs sociaux, avec les surcoûts de chantiers liés aux protocoles sanitaires »** ajoute Marcel Rogemont, élu départemental au logement, également président de Néotoa et président de l'ARO Habitat Bretagne.

+1,536 million d'euros pour la construction de logement social

Il s'agit d'une majoration de 4 000 €, sur chaque logement locatif social familial agréé en 2020 et situé sur le territoire de délégation du Département. Cela concerne les 384 logements programmés en 2020, représentant une enveloppe de 1 536 000 €. Ainsi l'aide départementale pour la construction d'un logement locatif social en *«centre-bourg»* atteindrait en 2020 : 18 000 € au lieu de 14 000 € pour un Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI), et 13 000 € au lieu de 9 000 € pour un Prêt Locatif à Usage Social (PLUS).

+ 400 000 € pour la rénovation thermique

Il s'agit d'un soutien renforcé à la réhabilitation thermique des logements locatifs sociaux, qui s'ajoute à l'enveloppe initiale annuelle de 600 000 €. **« Le but est de diminuer de 30 % à 50 % les dépenses énergétiques »**, indique Marcel Rogemont. **« Cela rentre dans l'objectif européen d'atteindre la neutralité carbone en 2050 ».** Depuis 2013, 200 logements par an bénéficient de ce fonds de rénovation.

+ 320 000 € pour la revitalisation des centres-bourgs

L'enveloppe initiale pour 2020 était de 680 000 €, elle est complétée pour aider les communes et EPCI dans leurs projets de revitalisation des centres-bourgs et de l'amélioration de l'accessibilité aux services. En 2019, 34 communes ont été aidées au titre de ce programme.

1 million d'euros de fonds de garantie pour les bailleurs sociaux, et revalorisation du FSL, fonds de solidarité logement

En complément des aides à la construction et rénovation, le Département a décidé la mise en place d'un fonds de garantie, à hauteur d'1 million d'euros, pour sécuriser les bailleurs sociaux en cas de forte augmentation des impayés de loyer. Les plafonds de l'aide FSL, qui atteint près de 7 millions d'euros chaque année dont 3,2 millions d'euros du Conseil Départemental, ont également été relevés.

« Certains foyers ont des difficultés financières liées à la crise Covid-19, pour le paiement des loyers ou les factures d'électricité, de gaz, etc. Nous avons donc relevé les plafonds de ressources d'éligibilité au dispositif FSL » précise Catherine Debroise, vice-présidente déléguée à l'insertion. Le plafond FSL était au niveau du seuil de pauvreté, il est augmenté de 20 % : auparavant par exemple une personne seule ne devait pas dépasser les 1 063 € de ressources par mois pour bénéficier de ce fonds, le seuil est relevé à 1 275 €.

LE PROGRAMME *« LES RIGOURDINS »* DE NÉOTOA À MELESSE

« Néotoa, bras armé de la politique du département pour l'habitat, a travaillé ici sur un projet innovant » indique Jean-Luc Chenut, **« avec un processus de conception participatif »**. Saluant au passage le maire présent, qui a permis l'émergence de ce projet d'habitat social, **« le terme de renouvellement urbain prend ici tout son sens. »**

Les 30 logements de la Résidence Acacias ont en effet été démolis, et s'élèvent à présent des immeubles pour 51 logements sociaux locatifs, dont 16 PLSI.

« Faire de la conception participative, avec les habitants des pavillons voisins, pour un programme locatif est une nouveauté » indique Bruno Caccia le DG de Néotoa. **« Le but est bien de se rencontrer entre voisin, avec également dans ce programme une salle commune qui sera gérée par les habitants. »**

Livraison prévue début 2022

Le programme « Les Rigourdins » a été conçu par les agences d'architecture Maurer & Gilbert et Cécile Gaudoin.

NÉOTOA

Acteur public de référence dans le logement social et l'aménagement du territoire en Bretagne, Néotoa est piloté par un conseil d'administration, composé de 27 membres : 6 Conseillers départementaux, 9 personnalités qualifiées désignées par le Conseil départemental (dont 3 élus de Dinan Agglomération), 2 membres représentants des associations, 5 membres désignés par les organisations professionnelles et 5 membres désignés par les organisations représentatives des locataires. Depuis le 1er janvier 2020, Dinan Habitat a intégré Neotoa. Dans le cadre de la loi ELAN, le Gouvernement a en effet décidé d'inciter les organismes HLM à se regrouper avant le 1er janvier 2021, en instaurant un seuil d'autonomie de 12 000 logements gérés. Dinan Habitat, avec 2 130 logements, était donc concerné par cette disposition réglementaire.

Néotoa compte près de 22 000 logements locatifs, répartis sur plus de 300 communes, 2 600 logements livrés en accession. Partenaire des collectivités, Néotota a construit 680 logements en 2019. 310 collaborateurs.CA 2019 : 104,586 M€.

TOURISME EN BRETAGNE : 4 PROFESSIONNELS SUR 5 SATISFAITS

Pour août 2020, le Comité Régional du Tourisme annonce de bons chiffres en Bretagne, sauf pour les campings ! Le locatif a été plébiscité au détriment de l'hôtellerie de plein air. 80% des restaurateurs s'annoncent satisfaits. 34 % des professionnels annoncent un CA en baisse, c'est stable pour 51 %, et en hausse pour 15 %. (2 600 répondants à cette enquête).

—> ***Grands gagnants cet été : les circuits à vélo. Les voies vertes et véloroutes enregistrent une hausse de fréquentation à +26 % par rapport à août 2019.***

SPACE RENNES EN LIGNE DU 15 AU 18 SEPTEMBRE

Le Salon international des productions animales maintient plusieurs rendez-vous, notamment *« Inov'Space »*, dont le palmarès sera dévoilé le 15 septembre. Un Top100 des innovations primées par ce label en 25 ans sera mis en avant. L'appli mobile du Space a été améliorée pour permettre des rendez-vous professionnels en visio, ainsi que le visionnage d'une quarantaine de conférences, gratuitement. Des reportages présentent les races animales des habituels concours, et la vente aux enchères Genomic Elite se fera également en ligne, entre le 10 et le 16 septembre. —> *www.space.fr*

ADEME BRETAGNE

Jean-Noël GUERRE, directeur régional et Jacqueline ROISIL, directrice régionale adjointe

Avec le départ de Gilles Petitjean qui a fait valoir ses droits à la retraite, la direction régionale de L'Agence de la Transition Écologique (ADEME) est désormais assurée par Jean-Noël Guerre en binôme avec Jacqueline Roisil, directrice régionale adjointe. L'Ademe est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

• Diplômé de l'École Polytechnique et de l'AgroParisTech, Jean-Noël Guerre a travaillé sur le montage de projets R&D dans les écotechnologies avant d'intégrer l'ADEME en 2015. Directeur régional adjoint de l'ADEME Bretagne depuis janvier 2019, il a pris la direction régionale à compter du 1er septembre 2020.

• Diplômée d'un 3e cycle universitaire en gestion de projets en écodéveloppement, Jacqueline Roisil a exercé depuis le début de sa carrière à l'ADEME en 1996 plusieurs responsabilités en région (Hauts de France, Occitanie et Auvergne-Rhône-Alpes) ainsi qu'à l'inspection générale de l'agence. Spécialisée dans les questions de transition énergétique et le développement des énergies renouvelables, Jacqueline Roisil était directrice régionale adjointe de l'ADEME en Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2016. Elle devient directrice régionale adjointe de l'ADEME Bretagne à compter du 15 septembre 2020.

CHAMBRE DES COMPTES DE BRETAGNE

Isabelle LE DÉAUT, nouvelle magistrate

Elle avait comme poste précédent celui de Chargée de mission auprès de la Préfète de région Bretagne, au SGAR, le secrétariat général pour les affaires régionales. Isabelle Le Déaut rejoint les juridictions financières de la Chambre régionale des Comptes, après des années d'expérience en collectivités territoriales. Diplômée d'un DEA en droit européen, droit des communautés européennes de l'Université de Strasbourg III, elle possède aussi un Master en droit Européen (institutionnel, droit de la concurrence, fiscal etc..) passé au Collège d'Europe de Bruges en Belgique. Elle passe plus tard en 2004-2006 par l'INET, l'Institut national des études territoriales.

Elle compte une première partie de carrière partagée entre des collectivités territoriales (Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine et Conseil régional de Basse-Normandie), dans les domaines des affaires européennes, des affaires internationales, de la formation professionnelle et de l'emploi, puis des responsabilités dans des universités de l'Ouest de la France (université de Caen, université européenne de Bretagne puis de Bretagne-Loire, à Rennes) sur des postes variés (directrice générale adjointe / systèmes d'information et de soutien, secrétaire générale, directrice générale des services) en tant qu'administratrice territoriale. Elle est nommée par le décret du 22 juillet dernier, à la Chambre des Comptes de Bretagne depuis le 1er septembre.

BPGO

Marion ROUSO, directrice générale adjointe

Marion Rouso, 43 ans, est nommée au sein du Comité de la Direction Générale de la Banque Populaire Grand Ouest, en charge de l'Exploitation. Diplômée de l'ESCP Business School Paris, Marion Rouso intègre le Groupe BPCE en 1999 à l'inspection générale. Elle compte un parcours à la Banque Populaire du Nord (dès 2007), comme Directeur financier, membre du comité de Direction, puis de Directeur de Région commerciale. En 2012, elle rejoint la Caisse d'Epargne Rhône Alpes : Directeur de Région commerciale, puis Directeur de l'Audit avec en parallèle des fonctions d'Administrateur de la Compagnie des Alpes et de Natixis Factor. En 2017, elle devient Directeur Transformation et Expérience Collaborateurs pour l'ensemble du Groupe BPCE, en charge de la définition et de la mise en oeuvre de la stratégie digitale collaborateurs du Groupe. En mai 2020, elle rejoint la Banque Populaire Grand Ouest en tant que Directrice Générale adjointe en charge de l'Exploitation.

COUR D'APPEL DE RENNES

Jean-François THONY fait valoir ses droits à la retraite

Le procureur général près la Cour d'Appel de Rennes depuis janvier 2018, fait valoir ses droits à la retraite au 1er janvier 2021. Il était à la tête des neuf parquets du territoire de la cour d'appel, qui s'étend sur les cinq départements de la Bretagne historique.

Jean-François Thony va se consacrer à sa fonction de président de l'institut international de Syracuse sur la justice pénale et les droits de l'homme (Syracuse, Italie).

Jean-François Thony est également vice-président exécutif de l'association internationale de droit pénal (AIDP), membre du comité exécutif de l'association internationale des procureurs (IAP), membre du groupe d'experts sur la politique pénale européenne (Commission européenne, Bruxelles), membre du Conseil académique de l'Académie internationale anticorruption des Nations Unies (Laxenburg, Autriche) et membre du Conseil d'orientation scientifique du groupe de recherche sur la délinquance financière de l'université d'Aix-Marseille (France). Il a publié de nombreuses études et recherches sur le blanchiment de l'argent et le financement du terrorisme. Il a reçu les distinctions d'officier de l'Ordre de la légion d'honneur, de chevalier de l'Ordre national du mérite et de chevalier des palmes académiques.

Parcours

Entré dans la magistrature en 1982, il a été successivement juge d'instruction (Albertville), substitut du procureur (Saint-Pierre à la Réunion), procureur de la République (TGI de Roanne). En 1991, il rejoint le programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID) à Vienne (Autriche), comme conseiller juridique puis directeur du programme mondial contre le blanchiment d'argent. Nommé conseiller à la cour d'appel de Versailles en juillet 2000, il est détaché en 2002 au FMI en qualité de sous-directeur des affaires juridiques et responsable du Groupe d'intégrité financière, créé après les attentats du 11 septembre 2001 pour coordonner l'ensemble des activités du Fonds dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de l'argent et le financement du terrorisme. Directeur de l'ENM (École nationale de la magistrature) en 2007, il devient en février 2012 procureur général près la cour d'appel d'Alsace, à Colmar, puis avait rejoint Rennes en janvier 2018. Il a également été président de la conférence nationale des procureurs généraux de 2017 à 2019.

BARREAU DE RENNES

Élection du Bâtonnat (mandature 2021 - 2022) le 22 septembre prochain.

Maître Éric Lemonnier, candidat

Au 1er janvier 2021, les avocats du Barreau de Rennes auront un nouveau bâtonnier, ils le désigneront ce 22 septembre. Élu en 2019 par ses confrères, Maître Hélène Laudic-Baron, arrive au terme de ses deux années de mandat, et pour lui succéder un seul avocat s'est porté candidat : Maître Éric Lemonnier.

Originaire de Cholet, il se forme à la faculté de Droit d'Angers entre 1972 et 1977 (droit privé et droit rural). À 69 ans, Maître Éric Lemonnier compte à peine 20 ans d'activité (inscrit au barreau de Rennes en janvier 2002), ayant tout d'abord effectué une première partie de carrière de 23 ans, en Chambre d'agriculture : juriste, il fut ensuite chef de service à la SAFER 35, sous-directeur de la Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine, également directeur de l'Atèse une association qui accompagne les agriculteurs rencontrant des difficultés économiques. Avocat spécialiste en droit rural, il est associé à Maître Fabien Barthe, dans un cabinet groupé de 8 avocats indépendants rue du Puits Mauger à Rennes. Une activité principale en judiciaire, mais également du conseil, sur des questions de bail rural pour une étude notariale par exemple, ou encore pour l'achat de terrain par un investisseur. Ancien membre du Conseil de l'ordre (2 mandats), il a tenu à avoir auprès de lui une jeune candidate au Vice-Bâtonnier, Maître Anne Pelé, avocat fiscaliste.

Profession de foi

« Un barreau solidaire, dynamique et rayonnant »

« Le barreau de Rennes comptera bientôt 900 avocats, il s'est beaucoup développé ces dernières années. C'est un Barreau de plus en plus jeune, qui a fait preuve de toute la solidarité nécessaire ces derniers mois, dans le contexte de grève pour la défense des droits de retraites, suivi du confinement avec la Covid-19, fragilisant économiquement certains confrères avocats. Le Barreau rayonne car il fait partie de la Cité, c'est un partenaire d'autres professionnels, il accompagne les mutations de société. On voit ainsi se développer d'autres disciplines dans le domaine du droit de l'environnement, ou du droit du sport par exemple. Le Barreau doit être au cœur de la défense, mais aussi des modes alternatifs comme la médiation et la conciliation, s'investir dans ces secteurs émergents. »

CONDOR FERRIES : 200 EMPLOIS IMPACTÉS

Entre fin mars et début juillet, la compagnie maritime accuse une baisse du chiffre d'affaires de 75 % : aucun revenu sur son activité passagers et des volumes de fret diminuant jusqu'à 40 %. Pour faire face à ce déficit d'activités, la compagnie de 500 salariés annonce une vague de 100 licenciements, 100 saisonniers n'ont également pas été embauchés cet été.

Condor Ferries, basé à Guernesey, est un opérateur de transport fret et passagers entre l'Angleterre, Saint-Malo et les îles anglo-normandes. À noter que le personnel résidant en France n'a pas bénéficié du système de chômage partiel français, leur contrat de travail relevant du droit de Guernesey, les navires sont par ailleurs sous pavillon des Bahamas.

4,8 MILLIONS D'EUROS POUR DEMETA

La société rennaise de chimie verte Demeta, est lauréate de l'appel à projets du programme européen de soutien aux innovations de rupture E.I.C Accelerator Pilot. Un financement mixte de 4,8 millions d'euros (2,4 millions d'euros en subvention et un apport en fonds propres pouvant atteindre 2,4 millions d'euros), qui va permettre d'accélérer la qualification, l'industrialisation et la commercialisation du NexTene™, une famille de matériaux polymères de haute performance à faible empreinte carbone, qui s'adresse aux marchés de l'offshore pétrolier, des matériaux composites, l'automobile ou l'aéronautique par exemple. Demeta existe depuis 2011 et est située au Biopole de Rennes, Zone Atalante-Champeaux.

Patrick Piot, Directeur Général de DEMETA : « Le soutien financier de l'Union européenne représente aujourd'hui une opportunité exceptionnelle pour accélérer l'introduction de NexTene™ sur le marché afin de répondre aux besoins croissants des grandes industries en matériaux innovants, durables et à faible empreinte CO2. »

LE GROUPE ROULLIER ACQUIERT ALYSSE FOOD

Pâtisseries Gourmandes est leader en France sur le marché des gâteaux à partager et de la madeleine individuelle, vendus en GMS Grandes et Moyennes Surfaces, avec sa marque Ker Cadélac et des marques de distributeurs, ainsi qu'en Restauration Hors Domicile. 5 sites de production : Loudéac, Tourc'h, Derval, Saint-Tugdual et Carhaix.

Le Groupe Roullier (Saint-Malo) renforce son pôle agroalimentaire en achetant le Belge Alysse Food (22 salariés et CA 2018 de 38 millions d'euros). Rouiller est déjà présent dans l'univers de la pâtisserie avec Pâtisseries Gourmandes, acteur majeur de la pâtisserie industrielle en France (144 millions d'euros de chiffre d'affaires, 700 personnes) et Colibri (6 millions d'euros de chiffre d'affaires, 75 personnes). Avec cette acquisition le Groupe renforce sa présence dans la pâtisserie au niveau européen et souhaite accélérer son développement à l'international.

TERRASSES SUR LA VOIE PUBLIQUE

—> jusqu'au 30 septembre.

Mise en oeuvre depuis le 5 juin, l'extension des terrasses de bars et restaurants sur les trottoirs rennais, et les places de parking, devait prendre fin le 30 août. La Ville annonce prolonger ce dispositif jusqu'au 30 septembre. L'objectif est de soutenir l'activité de ces commerces, très impactés économiquement par le confinement dû à la crise sanitaire, et permettre la distanciation sociale. La prolongation du dispositif s'applique aussi aux rues piétonnisées les vendredis et samedis soir, de 19h à 00h30.

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE RENNES 172 AMENDES FORFAITAIRES POUR USAGE DE STUPÉFIANTS

Depuis le 16 juin dernier, Rennes est l'un des cinq ressorts* à expérimenter l'amende forfaitaire délictuelle -AFD- pour usage de stupéfiants, en préfiguration de la généralisation du dispositif au 1er septembre.
Le Parquet indique dans un bilan au 26 aout, que 172 verbalisations ont été réalisées, 166 sur du cannabis et 7 sur de la cocaïne, les deux substances actuellement éligibles dans le cadre de l'expérimentation. Amende de 200€ ramenée à 150 € si paiement dans les 15 jours et 450 € au-delà de 45 jours, et inscription au casier judiciaire puisqu'il s'agit d'un délit. Ce dispositif a pour objectif de responsabiliser les usagers, dans la lutte contre les trafics de stupéfiants.

Le Parquet fait état d'une augmentation de faits graves de *« règlements de comptes »* en 2020 sur l'agglomération rennaise, en lien avec les trafics de stupéfiants, pour l'appropriation de parts de marché ou de territoires, au moyen de violences ou de tentatives d'homicide avec arme : 10 affaires, dont 7 enregistrées en deux mois (entre le 10 avril et le 17 juin) en période de confinement /déconfinement. Sur ces 10 affaires, 8 ont été élucidées et plusieurs réseaux démantelés : 21 personnes ont été mises en examen et 15 incarcérées.
avec Créteil et Reims, puis Marseille et Lille à partir du 16 juillet.

L'ÉCOLE D'ART-DESIGN *AGR* OUVRE À RENNES

AGR propose dès cette rentrée de septembre à Rennes deux formations : un Bachelor *« graphiste multimédia »* et Master *« direction artistique »*. Kermarrec Entreprise a trouvé l'espace idéal pour cette implantation. *« Cela s'est fait en très peu de temps »*, indique Anthony Chevalier le directeur. *« Un lieu de 600 mètres carrés, avec ses verrières d'ateliers, un espace extérieur en retrait de la rue, et proche du centre-ville, c'était parfait. »*

AGR Rennes : Un lieu créé et occupé en son temps par le cabinet d'architecture réputé de Bertrand Tessier, au 65 avenue Aristide Briand. Une transaction Kermarrec Entreprise.

Design… partout !

Le design est aujourd'hui symbole d'innovation. Design de service, design d'organisation, legal design, design thinking… **« La présence de designers est de plus en plus recherchée, dans tout type d'entreprise ou d'administration, sur toutes sortes de projets. En fait, un designer est formé à mettre l'ensemble des interlocuteurs autour d'une même table, pour faire avancer les idées avec une vision globale… c'est un processus intellectuel créatif, pluridisciplinaire, les designers sont sollicités dans toutes les sphères aujourd'hui, jusqu'au développement de produits d'assurances ! »** Même s'il ne faudrait pas réduire le design à une méthode, une idéation, un processus de production d'idées. **« Avec AGR il s'agit de design graphique. Cela peut être dans la création d'applications, du design de service, pour simplifier les usages et faciliter la vie des gens… ou les rendre dépendants (rires) ! »**

35 étudiants, 150 dans 4 ans

AGR à Rennes propose deux diplômes reconnus par l'État, Bac +3 et +5. Cette première rentrée accueille 35 élèves en première année, ils seront 150 d'ici 4 ans répartis sur les 5 années de formation. **« On est sur le même modèle qu'à L'AGR de Nantes (crée et dirigé par Marc Dubouchet), qui existe depuis 26 ans. Nous avons une dizaine de professeurs, des intervenants créatifs et créateurs, qui travaillent eux-mêmes comme directeur artistique ou dans les métiers du Design, notamment à Rennes. Il faut tirer parti des forces vives de ce territoire ! Nous travaillerons également en partenariat pédagogique avec les entreprises de Rennes, et nous développerons ensuite la formation continue et d'autres modules notamment en images animées. »**

Anthony Chevalier

45 ans, Anthony Chevalier est originaire de Mayenne, il étudie l'art à Rennes, puis en 2002 monte et dirige pendant 11 ans l'école de création LISAA de Nantes. Il devient ensuite Directeur général de du Groupe LISAA à Paris, puis DG de groupe 3iS, école qui forme 1 700 étudiants en France, dont 1 300 en région parisienne, aux métiers du cinéma.

« C'est mon métier le développement des écoles d'art… là j'avais envie de repartir sur une dimension d'école à taille humaine, à cela s'ajoute des choix familiaux de revenir en Bretagne. Il y a un fort potentiel à Rennes, et un manque en écoles d'arts appliqués : à Nantes pour 50 000 étudiants il y a 11 écoles privées concurrentes en Design ; à Rennes avec 60 000 étudiants il n'y en a que 5 ! Rennes s'est beaucoup transformée depuis que je l'ai quittée, les choix stratégiques et politiques sont intéressants, et à présent à seulement 1h30 de Paris, c'est un atout indéniable. »

—> « Il y a un réel déficit immobilier à Rennes : c'est difficile de s'implanter dans le centre, avec de l'accessibilité. Il y a peu d'offres, pas adaptées, avec trop de travaux. »

UN JOB DATING SPÉCIAL BÂTIMENT LE 29 SEPTEMBRE A RENNES

Malgré le contexte particulier de cette année 2020 impactée par l'épidémie de Covid-19, l'activité dans le Bâtiment reste bien orientée sur le bassin rennais. Ayant détecté parmi ses 1 300 entreprises adhérentes de nombreux projets de recrutement, la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics du Pays de Rennes organise le mardi 29 septembre prochain un premier job dating Bâtiment et Travaux Publics.

De 14h à 17h30, une vingtaine d'employeurs seront présents pour recevoir en mini-entretien des candidats : sont ainsi conviées les personnes à la recherche d'un emploi ou d'une formation Bâtiment, ou d'une réorientation professionnelle.

Les débouchés sont nombreux, autant sur des postes en contrat d'alternance qu'en CDD ou CDI, et ce pour des fonctions sur chantiers ou en bureau d'étude (dessinateur, métreur conducteur de travaux...).

Depuis plusieurs mois, Raphaël Vasquez, chargé de Recrutement-Emploi-Formation à la FFB35 accompagne les entreprises dans la recherche de candidats et les informe sur les aides et dispositifs existants en termes d'emploi et de formation.

« Je fais le lien entre les entreprises et les demandeurs d'emploi, avec l'aide des partenaires de l'emploi (Pôle Emploi, Centres de formation, Mission Locale...), en essayant de trouver pour chaque candidat l'entreprise adaptée à son projet et sa situation », explique Raphaël Vasquez. Récemment il a par exemple permis à plusieurs entreprises de recruter.

Kari Mohamed et son employeur Yohann Suant.

Kari Mohamed, jeune comorien de 25 ans, était à la recherche d'un stage en carrelage pour enchaîner sur un apprentissage préparant au CAP de carreleur. Après l'avoir reçu et écouté, Raphaël Vasquez lui a trouvé un stage dans l'entreprise Alix Carissan, qui cherchait à recruter. Kari va démarrer son contrat d'apprentissage ce mois-ci : **« On cherche régulièrement du personnel formé ou à former, et Kari s'est montré très motivé et sérieux, donc on va le former pendant deux ans »** explique Yohann Suant dirigeant de Alix Carissan.

« Les mises en relation bien ciblées selon profil et situation géographique fonctionnent : une menuiserie à Saint-Malo cherchait à former un jeune. Grâce à la mobilisation de notre réseau des partenaires de l'emploi, et notre présence sur les réseaux sociaux, j'ai pu trouver un jeune homme motivé habitant sur le nord du département. Idem pour une métreuse au sein d'une entreprise de Saint-Symphorien ou encore un profil en électricité domotique pour une entreprise de Renac ».

Le Bâtiment recrute dans tous les métiers, aussi les artisans et entrepreneurs qui ont besoin d'être accompagnés dans leurs projets d'embauche peuvent contacter Raphaël Vasquez au *02 99 38 28 28* (mail : *vasquezr@fbtp35.fr*), et ceux du bassin rennais pourront participer le 29 septembre au job dating à Rennes.

Les entreprises du BTP qui cherchent du personnel en CDD, CDI ou alternance peuvent également déposer gratuitement leurs offres en ligne sur la plateforme :

www.emploi.batiment.bzh

LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE, UN ATOUT POUR LES ENTREPRISES

La Covid-19 a amené les entreprises, parfois malgré elles, à repenser leur façon de travailler et pour certaines à accélérer leur transformation digitale. Désormais intégrés aux usages, les outils numériques sont un réel atout pour le quotidien et la reprise des entreprises. Leur montée en puissance semble inéluctable. Autant de bonnes raisons pour les chefs d'entreprise de les intégrer dans leur organisation.

Créer et fédérer une communauté sur les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux, un indispensable pour garder un lien avec votre clientèle et pour développer votre communauté ! L'objectif principal, fédérer un maximum de personnes autour de vos produits/services. La création et le partage de contenus sont ici essentiels pour valoriser votre savoir-faire et votre entreprise (beaux visuels, vidéos, textes soignés). Facebook, Instagram, Twitter… les réseaux sociaux offrent une multitude de possibilités pour atteindre votre clientèle, à moindre coût (concours, tutoriels, lives). Durant cette période délicate, il est essentiel de rassurer votre clientèle pour leur donner envie de revenir. N'hésitez pas à communiquer, sur les réseaux sociaux, sur les mesures que vous avez mises en place dans votre entreprise pour garantir un accueil en toute sécurité (gestes barrières, nouveaux horaires, etc.).

Le référencement

Le référencement vous permet d'être visible sur le web, de vous situer, de donner des informations sur votre entreprise et de recueillir des avis pour développer votre notoriété. Plusieurs solutions complémentaires : le site internet, les annuaires des commerçants de votre ville, la fiche GoogleMyBusiness, les annuaires professionnels type pagesjaunes.fr, les réseaux sociaux, etc.

Le site internet, une vitrine virtuelle

Créer son site internet permet de se faire connaître à travers une vitrine virtuelle. Il met en avant votre entreprise, vos missions, vos réalisations, votre équipe, etc. Il vous permet d'acquérir de nouveaux prospects. Ainsi, vous développez votre visibilité et votre activité.

Une boutique en ligne

Une bonne solution pour augmenter votre chiffre d'affaires, communiquer sur votre point de vente, tester de nouveaux produits avant de les proposer dans votre magasin, mettre en place des offres promotionnelles, un système de précommande, etc.

Faites-vous aider par votre CMA

Cette période singulière demande aux entreprises d'intégrer les outils numériques si nécessaires à leur agilité. Pour vous aider à en faire un atout, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Ille-et-Vilaine vous accompagne, grâce à ses formations, dans votre transformation numérique.

Les prochaines dates :

- Rédiger son site Web - 14 septembre - Andouillé-Neuville et 29 octobre - Rennes
- Créer son site Web - du 21 et 28 septembre, 5 et 12 octobre - Andouillé-Neuville
- Etre à l'aise avec l'informatique - 1er, 8 et 15 octobre - Rennes
- Facebook Business manager niveau 3 - 6 octobre - Rennes
- Créer son site Wordpress – perfectionnement - 7 et 14 octobre - Rennes
- Créer son site internet avec Wix - 9 et 16 octobre - Rennes
- Facebook pack complet - 14 et 21 octobre - Janzé
- Améliorer le référencement de son site internet - 19 octobre - Rennes
- Retoucher simplement ses photos - 21 et 28 octobre - Rennes
- Créer sa boutique en ligne avec Facebook - 26 et 27 octobre - à distance

D'autres formations sont prévues d'ici à la fin de l'année, n'hésitez pas à les consulter sur le site *www.artibretagne-formation.bzh*

Votre contact CMA 35 : Véronique Geffray - Assistante Commerciale.
02 99 65 32 46 - vgeffray@cma-rennes.fr

LE MOT DU PRÉSIDENT

« En complément des méthodes de marketing traditionnelles, le virage vers la transformation digitale est important pour les artisans. C'est votre image de marque qui vous permet de vous différencier des concurrents, de développer votre clientèle et de booster votre chiffre d'affaires. La CMA 35 vous accompagne dans cette transition numérique ! »

Philippe Plantin, président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Ille-et-Vilaine

IMMATERRA GUIDE LES ENTREPRISES SUR LE CHEMIN DE L'EFFICIENCE ÉCONOMIQUE

La coopérative ImmaTerra accompagne les organisations dans leur transition vers des modèles économiques durables et vertueux. Consommer moins de ressources matérielles, décorréler le chiffre d'affaires à la logique de volume, créer une valeur d'usage la plus élevée possible... De nombreuses entreprises ont déjà opté pour cette méthode basée sur l'économie de la fonctionnalité et de la coopération (EFC).

Rendez-vous collectif des entreprises engagées dans le dispositif EFC breton (photo prise avant COVID).

ImmaTerra est née en 2014 sous l'impulsion de Christophe Sempels, docteur en sciences de Gestion de l'Université catholique de Louvain. Son expertise porte sur l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, qui repose sur l'idée que c'est le service rendu par la solution qui fonde sa performance. Ce modèle vise à développer une synergie forte entre une réussite économique, une plus-value sociale et un bilan environnemental amélioré. Son travail de recherche a abouti à la mise en place d'une méthodologie d'accompagnement destinée aux organisations et dirigeants souhaitant changer de modèle économique.

« L'efficience économique est constituée de plusieurs pétales totalement interdépendants », précise Caroline Maréchal, coordinatrice Bretagne et responsable Communication d'ImmaTerra. **« Elle repose sur l'efficience d'usage qui optimise l'utilisation des ressources matérielles et immatérielles de l'entreprise, l'efficience environnementale qui vise à préserver voire régénérer les ressources, l'efficience monétaire assurant la pérennité financière pour rémunérer durablement et équitablement les acteurs concernés et l'efficience sociale pour un accroissement du bien-être des personnes. »**

Pour parvenir à cette efficience économique, Walter Stahel a développé dans les années 80 le concept de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération. Le modèle est basé sur la vente de l'usage qui se formalise le plus souvent par la location ou la mutualisation des biens. La longévité du produit est alors au centre du système puisque c'est l'usage et donc les services associés qui sont valorisés. Michelin ne vend plus des pneus, mais des kilomètres parcourus et pour assurer la longévité de son produit il associe le client à la performance en lui proposant des stages d'écoconduite. Le modèle productiviste est remplacé par un modèle durable où l'économie des ressources est priorisée et la valeur monétaire basée sur les effets utiles. Ce sont alors les ressources immatérielles de l'entreprise qui sont valorisées (compétences, savoir-faire, organisation, confiance entre les acteurs...).

« Afin d'identifier ces ressources immatérielles, les gisements d'efficience inexploités, les pistes d'amélioration par l'usage, ImmaTerra propose des ateliers ainsi que des parcours complets de 18 mois pour activer et faciliter les transitions des dirigeants et des organisations vers des modèles économiques innovants », explique Caroline Maréchal. **« Deux promotions d'entreprises ont déjà bénéficié en Bretagne de ses actions financièrement accompagnées par la Région Bretagne et l'Ademe »**.

Caroline Maréchal rappelle également que les transitions durables ne peuvent se faire de manière isolée et que la mobilisation des différentes parties prenantes internes et externes à l'entreprise est indispensable à tout changement **« Les clients et fournisseurs doivent à minima être sensibilités et acculturés à ces nouveaux modèles économiques pour assurer la pérennité des transitions. À terme notre souhait c'est d'embarquer l'écosystème territorial de l'entreprise, car il est nécessaire d'agir collectivement. Nous invitons les dirigeants à convier leurs parties prenantes à chaque rendez-vous. »**

Les 22 et 29 septembre, ImmaTerra proposera un atelier en visioconférence *« Esquissez votre nouveau modèle économique »*. Lien : *www.immaterra.com/atelier-en-ligne-mardi-22-et-mardi-29-septembre*
Deux nouvelles promotions seront également lancées au 1er trimestre 2021.

=> ImmaTerra est active en France et en Belgique. La coopérative est ancrée dans le sud de l'hexagone depuis 2014 et en Bretagne depuis 2017. Des implantations sont en cours en Pays de la Loire et en Normandie. (Pour plus d'informations, contact : caroline.marechal@immaterra.com / Tél. 06 79 07 25 85)

LE GÉANT DÉCATHLON LANCE *WE PLAY CIRCULAR*

Dans la mouvance de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération, le géant Décathlon lancera en 2021 son concept *« We play circular »* basé sur la location de biens « Si on rentre dans une dynamique d'utilisation de nos produits plutôt que de les acheter pour en devenir propriétaire, on entre dans une dynamique qui est super vertueuse pour toutes les parties prenantes. Plus les produits seront durables, c'est-à-dire avec des garanties longues et éco-conçus, plus on pourra les louer sur des termes de plus en plus longs. Donc la rentabilité économique va augmenter par rapport à une vente. Et cette rentabilité on va la partager avec les clients en réduisant le prix des locations (...) C'est vraiment une formule magique : plus on produit de la qualité, plus les prix diminuent » a déclaré Luc Teerlinck, en charge de l'innovation chez Décathlon, à la RTBF.

4 JOURNEES D'ESTIMATIONS

15 EXPERTS EN OBJETS D'ART

6 DESTINATIONS EN BRETAGNE

Vous avez sûrement chez vous
des objets dont vous ignorez la valeur et
l'authenticité

**Bijoux, Montres, Argenterie, Monnaies,
Or, Lingots, Tableaux, Objets d'art,
Marine, Arts d'Asie, Design,
Art contemporain, Arts premiers,
Souvenirs historiques, Instruments de musique,
Livres, Mobilier, Bagagerie de marque…**

Venez les faire estimer avec les experts de
Rennes Enchères sur rendez-vous au
02 99 31 58 00, envoyez des photos par mail à
art@rennesencheres.com,
(à domicile sous certaines conditions)
c'est gratuit !

rennesencheres.**com**

Le 15 Sept. à Saint-Briac
*Hôtel Le Nessay - **sur rendez-vous***

Le 16 Sept. à Redon
*Queen Serenity Hôtel (face à la gare) - **sur rendez-vous***

Le 17 Sept. à Carnac
*Hôtel de la thalasso - **sur rendez-vous***

Le 17 Sept. à Saint-Servan
*Hôtel Particulier Ascott - **sur rendez-vous***

Le 17 Sept. à Perros-Guirec
*12 Rue des Sept Iles (face à la mairie) - **sur rendez-vous***

Le 18 Sept. à Rennes
*Hôtel des ventes, place des Lices - **sur rendez-vous***

RENNES ENCHÈRES - 4 JOURNÉES D'ESTIMATIONS GRATUITES DU 15 AU 18 SEPTEMBRE, 15 EXPERTS ET 6 DESTINATIONS

Le 15 septembre à Saint-Briac à l'Hôtel du Nessay. Le 18 septembre à Rennes à l'Hôtel des Ventes. Vous possédez peut-être des objets précieux dont vous ignorez la valeur et l'authenticité : bijoux, montres, argenterie, monnaies, or, lingots, mais aussi tableaux anciens, XIXe et modernes, arts d'Asie, objets d'art, antiquités de marine, design.

Ce sont là les grandes spécialités des experts de Rennes Enchères, aussi chevronnés que passionnés ! Aussi Maître Carole Jézéquel propose-t-elle quatre journées d'estimations gratuites : le 15 septembre à Saint-Briac (bijoux, or, monnaies, lingots, argenterie), le 16 à Redon (tableaux du XIXe au XXe et objets d'art), le 17 à Carnac (tableaux du XIXe au XXe), à Saint-Servan (tableaux anciens, arts d'Asie, objets de marine) et à Perros-Guirec (design et art du XXe siècle) et le 18 à Rennes à l'hôtel des ventes, toutes spécialités confondues. Il suffit de prendre rendez-vous au 02 99 31 58 00 et d'envoyer quelques photographies par mail à *art@rennesencheres.com*.

18 septembre à Saint-Briac à l'Hôtel du Nessay : Or, monnaies, lingots

Jacques Delaunay, numismate, expert pour Rennes Enchères a soupesé bien des monnaies françaises et étrangères, d'or et d'argent. Ce qui l'émerveille, c'est que les écus, les Louis, les Napoléons racontent l'histoire de France. Le premier écu d'or a été frappé en 1266 sous le règne de Saint-Louis, le premier Louis en 1640 sous Louis XIII, le premier Napoléon, le 28 mars 1803 : une pièce de 20 francs contenant 5,805 grammes d'or pur.

Jacques Delaunay a fait de belles découvertes au cours de sa carrière tel ce Louis d'or *« aux palmes »* à l'effigie de Louis XVI, frappé durant quelques mois seulement de l'année 1774. Une pièce très rare et donc de prix !

Bijoux

Formée à l'institut de bijouterie de Saumur, l'un des plus réputés de France, et diplômée en gemmologie, Barbara Crenn-Trèves est l'un des rares experts en gemmologie à être issue d'une lignée de fabricants joailliers. Son expérience du métier est un atout majeur pour apprécier le travail de ses confrères d'hier et d'aujourd'hui.

Pour Barbara Crenn-Trèves, ce qu'il faut regarder dans une pierre, c'est *« la vie qu'elle donne à l'intérieur »*. L'estimation d'un diamant repose sur quatre critères qui ne s'appliquent qu'à lui : les 4 Cs, comme Carat (un carat égale 200 mg), Colour (couleur), Clarity (pureté) et Cut (taille). Outre le diamant, chaque pierre a sa spécificité : couleur, pureté, éclat, brillance, facettage. Et à chaque époque ses bijoux ! Aujourd'hui, les bijoux anciens sont cotés et recherchés pourvu qu'ils soient de qualité. **« Ils ont tellement plus de caractère que les bijoux modernes »** souligne Barbara : une épingle à cravate, une trembleuse ou encore un collier négligé portant les poinçons de Georges Fouquet, grand maître de la joaillerie Art Nouveau adjugé 25 200 euros à Rennes Enchères, le 15 novembre 2015.

Montres

Expert aurpès de la chambre nationale des experts en horlogerie-bijouterie-joaillerie, Jean-Luc Martin est horloger à Rennes depuis 30 ans. Sa passion pour les montres et les pendules anciennes mais aussi pour les créations des grands horlogers d'aujourd'hui tel Patek le stimule. Mesurer le temps est l'espérance d'en disposer au mieux ! Dès qu'il en a le loisir, Jean-Luc Martin parfait son art en visitant les grands musées de l'horlogerie. Pour Rennes Enchères, il a expertisé de très belles pendules anciennes du XVIIe au XIXe siècle au temps où bronziers et horlogers unissaient leur talents et s'inspiraient des événements de leur temps. Parmi ses plus beaux souvenirs d'expertise une montre de poche de Bréguet (1747-1823), une montre authentique ! En effet ce grand horloger réputé pour ses inventions a souvent été victime de contrefaçons d'où l'habitude, pour contrer les faussaires, de dérober à leur vue sa signature.

Argenterie

Sophie Vergne s'est distinguée par une thèse de doctorat très brillante sur l'orfèvrerie civile en Haute-Bretagne assortie d'une exposition remarquée au Musée de Bretagne en 2006 : *« Des hommes et d'argent »*. Expert en orfèvrerie, elle est chargée de nombreuses missions d'inventaire et d'expertise auprès des Monuments historiques, des musées, des maisons de ventes aux enchères. Elle a une prédilection pour l'orfèvrerie civile et plus particulièrement l'orfèvrerie de table, inséparable de la gastronomie : couverts, ménagères, timbales, aiguières, plats légumiers, saucières, services à thé ou à café… Les orfèvres français ont toujours su allier le beau à l'utile. Pour chaque objet, Sophie Vergne évalue le titre et le poids de l'argent, le travail de création de l'orfèvre. Elle identifie armoiries et monogrammes et surtout examine les poinçons. Ce sont eux qui permettent de déterminer l'ancienneté et la provenance de la pièce, de connaître le nom de l'orfèvre. Les objets en métal argenté (procédé mis au point en 1844) sont de moindre valeur ce qui n'empêche par un travail de qualité.

Pour Rennes Enchères, Sophie Vergne a estimé entre autres : un superbe trophée en argent réalisé à Paris en 1863 par Charles Christofle pour le concours agricole régional de Rennes.

Les objets estimés à Saint-Briac, mais aussi à Redon, Carnac, Saint-Servan, Perros-Guirec et Rennes pourront être intégrés dans l'une des 15 ventes que prépare Rennes Enchères dans les mois à venir.

Gwénaëlle de Carné

RENNES ENCHÈRES
(*rennesencheres.com*)

Rendez-vous au **02 99 31 58 00** pour des estimations gratuites le 15 Septembre à Saint-Briac à l'hôtel du Nessay (près des plages du Béchet et de la Grande Salinette), et le 18 septembre à l'hôtel des ventes de Rennes, 32 place des Lices.

Envoi des photos des objets à estimer par mail à :
art@rennesencheres.com

PORTES OUVERTES DU 11 AU 14 SEPTEMBRE*

LA VIE EST PLUS BELLE EN COULEURS

CITROËN

REPRISE
+2000€(1)

BEST OF CITROËN

NOUVELLE CITROËN C3
AVEC 97 COMBINAISONS DE PERSONNALISATION**

best of Citroën = *le meilleur de Citroën*

(1) 2 000 € TTC pour l'achat d'une nouvelle Citroën C3 neuve, composés d'une remise applicable sur le tarif Citroën conseillé au 01/09/20 et d'une aide reprise Citroën de 1 000 €, sous condition de reprise et ajoutés à la valeur de reprise de votre ancien véhicule. cette valeur est calculée en fonction du cours de l'Argus®, selon les conditions générales de l'Argus® disponibles sur largus.fr, déduction faite d'un abattement de 15 % pour frais et charges professionnels et des éventuels frais de remise en état standard. offre réservée aux particuliers, non cumulable, valable jusqu'au 31/10/20 dans le réseau Citroën participant. *selon autorisation préfectorale. **équipements de série, en option ou non disponibles selon les versions.

CONSOMMATIONS MIXTES ET ÉMISSIONS DE CO_2 DE NOUVELLE CITROËN C3 : WLTP DE 4,4 À 6,1 L/100 KM ET DE 116 À 138 G/KM.

INSPIRED BY YOU

RESPECT REGLES SANITAIRES

AUTOMOBILES CITROËN : RCS PARIS 642 050 199

Pendant la période estivale, la rédaction vous invite chaque semaine à parcourir la France en découvrant des lieux uniques

À L'ASSAUT DES REMPARTS DE SAINT-MALO

Cité des corsaires, des armateurs, des négociants, des terre-neuvas, des explorateurs, Saint-Malo est une ville fière de son histoire et de ses hommes illustres. Pour la découvrir, le visiteur empruntera ses fameux remparts, qui cernent la ville sur près de deux kilomètres. Un point de vue splendide pour admirer son front de mer changeant au gré des marées et contempler l'architecture imposante de l'intra-muros.

Sur les remparts, vous pourrez déguster une crêpe puis admirer la vue depuis la Tour Bidouane.

Lorsque pour la première fois vous découvrirez Saint-Malo, vous ne resterez pas indifférent à « ce vaisseau de pierre » réputé imprenable et vous vous direz que cette ville ne ressemble à aucune autre. Vous apercevrez tout d'abord derrière les imposants remparts les hautes maisons de granit avec leurs cheminées géantes. Vous sentirez l'air du large avec ses odeurs d'iode et d'algues, vous ressentirez un besoin d'évasion et de découverte.

D'un petit bout de terre naquit une fière cité

La ville n'était à l'origine qu'un rocher relié à la terre par un étroit banc de sable, le sillon. C'est au 12e siècle que l'évêque Jean de Chatillon y bâtit sa cathédrale et entoura la ville d'un premier rempart. Puis au XVe siècle les ducs de Bretagne construisirent le château pour en faire une place forte. Accolée au mur nord-ouest du château, la tour Quic en Groigne fut érigée au 16e siècle sur ordre d'Anne de Bretagne, non plus pour protéger la ville, mais pour surveiller des Malouins jugés trop indépendants.

Un vaisseau de pierre imprenable

Pour aborder cette fière cité, montez d'abord au sommet du donjon du château, accessible depuis le musée historique. La vue sur les alignements de cheminées des hôtels d'armateurs donne la mesure de la réussite malouine. Puis en longeant le château sur la droite, accédez au chemin de ronde des remparts par la porte St-Thomas.

« NI FRANÇAIS, NI BRETON, MALOUIN SUIS »

Conscients de leur puissance financière et habitués à commercer avec le monde de l'époque, les Malouins mécontents de l'arrivée d'un roi protestant, Henri IV, n'hésitèrent pas à s'ériger en république indépendante de 1590 à 1594. Les Malouins restaient ainsi fidèles à leur devise : *« Ni français, ni breton, malouin suis »*. Saint-Malo se rattachera à nouveau à la couronne de France quand Henri IV abjurera en se convertissant au catholicisme. Mais on peut encore sentir l'esprit d'indépendance du rocher à travers son drapeau flottant au sommet du donjon, au-dessus du drapeau français…

Vue depuis le Bastion de la Hollande sur la « ligne de défense » de Saint-Malo. De gauche à droite, le Petit Bé, Cézembre et le Grand Bé.

Vous passerez devant l'école nationale de la Marine Marchande puis vous arriverez à la Tour Bidouane. Cette ancienne poudrière en forme de fer à cheval est l'une des principales tours fortifiées des remparts. De là vous aurez une vue grandiose à 180° sur toute la baie et vous comprendrez que les remparts ne sont pas forcément la seule vraie défense de la cité corsaire.

En effet, outre la myriade de roches et de récifs entourant Saint-Malo, la citadelle est également défendue par le Fort National que les Anglais n'osèrent jamais attaquer, le Fort de la Conchée à l'est de l'île de Cézembre, qui imposa une lourde défaite à la flotte anglaise le 14 juillet 1695 et celui d'Harbour à l'ouest devant Dinard. Les défenses malouines étaient aussi assurées plus près de la ville close par le Petit Bé et le Grand Bé où se trouve la tombe de Chateaubriand accessible à marée basse. Ce grand écrivain romantique mort en 1848, auteur des Mémoires d'Outre-tombe, remua ciel et terre pour être enterré ici et n'entendre que le Vent et la Mer.

Vue des remparts depuis la plage de Bon-Secours

Dans le sillon des hommes illustres

La statue du corsaire Robert Surcouf sur les remparts pointant son doigt vers l'ennemi anglais.

Derrière la tour Bidouane, vous verrez la Maison de nos cousins du Québec. Vous y saluerez la statue du célèbre corsaire Robert Surcouf pointant l'ennemi anglais. Continuez en direction du Bastion de la Hollande où vous pourrez admirer les fortifications de Vauban et de Garangeau. N'oubliez pas de vous arrêter devant la statue de Jacques Cartier qui en 1534 découvrit le Canada. Sur votre chemin, vous tomberez aussi sur la statue du corsaire Duguay-Trouin, connu pour ses victoires contre les Anglais et les Hollandais au cours des deux dernières guerres de Louis XIV.

Le Môle des Noires se situe à l'entrée du port de Saint-Malo. Cette longue jetée mesure 520 mètres de long.

Redescendez ensuite sur l'esplanade de la Bourse avant d'entamer une dernière ballade sur le Môle des Noires, la longue jetée à l'extérieur de Saint-Malo. Depuis son extrémité vous aurez un point de vue imprenable sur la vieille ville. Fermez les yeux et imaginez assister, dans de magnifiques pièces d'apparat, en compagnie de « ces messieurs de Saint-Malo », aux discussions autour des guerres de courses, aux négoces avec les Indes, la Chine, les Amériques ou à la découverte de nouvelles routes maritimes. Laissez-vous envahir par ces parfums de grand large et cette soif de découvertes et d'aventures. Toutes ces sensations, vous pourrez à nouveau les ressentir au départ de la course transatlantique en solitaire La Route du Rhum ou en assistant au festival du livre et du film Étonnants voyageurs. Bienvenue dans la cité corsaire !

Karine Barbé, 7 jours les petites affiches de Bretagne

INCROYABLES MARÉES

C'est sur l'immense plage du sillon qui s'étend sur 4 km qu'on mesure le mieux l'importance de la marée. Lors d'une grande marée, la différence du niveau de la mer peut atteindre près de 14 mètres entre la basse mer et la haute mer. À marée basse, il vous faudra faire 500 mètres pour atteindre le bord de l'eau, quelque six heures plus tard les vagues viendront se briser conte la digue qui longe le sillon.

L'INJUSTICE FAITE AUX VINS DE BORDEAUX

Période de Foires aux vins oblige, les vins de Bordeaux vont être à la fête ces prochaines semaines. Pourtant, depuis quelques temps, ces derniers font l'objet d'une campagne de dénigrement. Faisons le point.

En dépit de l'effet Covid cette année, le succès des grands *"Bordeaux"* est indéniable depuis 20 ans. Pourtant, excepté les quelque 250 châteaux les plus réputés, la région est aujourd'hui à la peine ! *"Bordeaux, c'est trop cher"*, *"Bordeaux, c'est chimique"*, *"Les Bordeaux sont tous pareils"* : nous sommes rentrés dans l'ère du Bordeaux bashing (dénigrement).

New-York ne jure plus que par les vins de petits producteurs en provenance de Savoie et du Jura. Le Noma, restaurant à Copenhague élu plusieurs fois meilleur restaurant du monde, se targue de ne pas avoir de cru bordelais sur sa carte. Plus proche, les bars à vins réputés et récemment ouverts à Paris ont exclus ou presque Bordeaux.

La Chine, premier client de Bordeaux commence à diversifier ses achats vers d'autres régions viticoles. S'y ajoutent les taxes imposées par Donald Trump et les incertitudes liées au Brexit alors que la Grande-Bretagne est une plaque tournante importante pour Bordeaux.

Même le consommateur français se détourne. Le vignoble de Bordeaux est très représenté sur les linéaires (les trois quarts des vins achetés en France le sont en grande distribution). Entre les opérations commerciales et les prix "*cassés*" proposés par les hard-discounters, il n'est pas rare de se voir proposer des Bordeaux à moins de 3 € la bouteille. De quoi vous flinguer une image !

Rétablir certaines vérités

Loin de moi l'idée que le vignoble bordelais est exempt de fautes. Elles existent, comme ailleurs ! Cependant, par réflexe, j'ai peu de goût pour les avis extrêmes nous détournant souvent de la vérité. Je vais donc, sans compromission, tâcher de rétablir certaines réalités.

L'exemple de la réussite justifiée du Château Pontet-Canet, 5e Cru Classé de Pauillac, aurait dû inciter plus tôt les autres domaines à ne pas procrastiner sur ce qui deviendra assez rapidement inéluctable à plusieurs titres, à savoir un passage à un mode de viticulture plus durable.

Bordeaux avait pris du retard, mais se rattrape aujourd'hui au galop. Il faut aussi préciser que le vignoble aquitain n'est pas le plus simple à convertir de par son climat océanique humide.

Non, tous les Bordeaux ne sont pas chers et même loin de là. Bordeaux foisonne de vignerons indépendants capables de vous proposer *"des pépites"* à moins de 20 €. Une fois sorti du carcan de la réputation des appellations, vous trouverez de jolis vins en appellation Bordeaux supérieur, Haut-Médoc, dans les satellites de Saint-Emilion ou dans les vins de Côtes. Je le répète invariablement, bien des surprises seraient au rendez-vous, si tout était dégusté à l'aveugle !

Certes, mais si c'est pour avoir dix clones au goût semblable, à quoi bon ?

Je reconnais que la différence entre deux vins de Bordeaux est plus ténue qu'entre deux vins rouges de Loire ou deux Riesling alsaciens.

Le recours massif au boisage, l'impact moins évident des sous-sols font que la palette aromatique et les sensations en bouche sont, a priori, moins variées.

Pourtant, si vous aviez l'opportunité de participer à une dégustation lors d'une campagne de primeurs, avec des vins qui n'ont pas encore acquis leur diversité par le temps, ni de se dégager de leur gangue boisée puisqu'ils vieillissent encore en barriques, vous constateriez aisément que dix vins de Saint-Emilion peuvent vous faire vivre autant d'émotions différentes.

La chance de Bordeaux, contrairement à beaucoup de régions viticoles françaises, est de pouvoir jouer avec l'assemblage de plusieurs cépages (principalement Merlot, Cabernet-Sauvignon et Cabernet-Franc), de faire varier leur proportion et donc d'influer sur le goût du vin.
Le pourcentage de vin passé sous bois (ou en cuve), la durée de passage en barriques, le pourcentage de barriques neuves, véhiculent aussi des différences notoires entre les vins.

Le style le plus copié au monde

Naturellement, il faut pour cela s'éloigner des vins standardisés, achetés à bas prix à des vignerons contraints par une logique de marché cruelle pour la majorité des appellations bordelaises aujourd'hui.

Bordeaux paye aujourd'hui aussi sa large exposition. Les cépages des vins rouges de Bordeaux sont les plus utilisés dans le monde (le Cabernet-Sauvignon et le Merlot sont respectivement n°1 et 2 mondiaux). Le style Bordeaux reste le plus copié dans le monde. Le Chili a pour *"porte-drapeau viticole"* un ancien cépage bordelais, le Carménère. Château Musar, vin libanais classé parmi les 100 plus grands vins au monde, est dominé par l'esprit bordelais. Cocasse, la reconnaissance mondiale des vins toscans, puis de toute l'Italie dans la foulée, est survenue à la création de vins appelés *"super Toscans"* intégrant l'élevage et les cépages bordelais.

Vous l'aurez compris, Bordeaux, par sa renommée, a généré sa propre concurrence et une forme de contre-culture !

Il reste que, sauf millésime vraiment malheureux, interrogez-moi sur quel vin rouge acheter pour l'année de naissance de son enfant ou petit-enfant et ma réponse sera souvent la même : un grand Bordeaux, en moyenne bien plus apte à la garde et à la plénitude dans le temps. C'est une assertion forcément pleine d'exceptions mais qui, en vérité, rend justice à Bordeaux.

Gaël Herrouin

Gaël HERROUIN

Expert gradé et assermenté près le Tribunal de Commerce de Paris.
Membre de la Compagnie des Courtiers-Jurés-Experts en vins (association créée en 1322, reconnue d'utilité publique par L'État). Gérant de la société Les Vins Dévoilés, créateur d'événements autour de la dégustation de vins rares.

Tél. 06 68 32 91 69 - contact@lesvinsdevoiles.com

Le Clem
2 rue Georges Clémenceau
35530 SERVON-SUR-VILAINE
02 23 07 29 79
Bar - Pmu - Jeux
Ouvert tous les jours

VOUS SOUHAITEZ VOUS INSTALLER DANS UNE BOULANGERIE-PÂTISSERIE-SNACKING EN CRÉATION

La commune de St-Sauveur-des-Landes, située à 2 min de l'A84, à 10 min de Fougères, vous propose de conduire un projet de création d'une boulangerie-pâtisserie-snacking.

Emplacement idéalement situé : visibilité, stationnement, axe de passage, proximité de la ZA de Plaisance…

Une étude de faisabilité a été réalisée par la CCI confirmant la viabilité économique du projet. Le projet d'installation peut être aidé par la Chambre de commerce qui assurera une mission d'accompagnement.
La commune prend en charge la construction du bâtiment, dont l'agencement sera défini en étroite collaboration avec vous, afin de répondre à vos besoins professionnels.

Vous confectionnez des pains gourmands, de la pâtisserie, et proposez une carte snacking étoffée.

Vous disposez d'une expérience confirmée dans le métier et d'un apport minimum de **20 000 €**.

Sélection sur dossier d'appel à candidature, demandez-le à :
Mairie de St-Sauveur-des-Landes - 2 place de l'église
35133 St-Sauveur-des-Landes

Tél. *02 99 98 81 35* ou par mail *communesaintsauveur@wanadoo.fr*

Date limite de dépôt du dossier de candidature :
Jeudi 08 Octobre à midi

www.saint-sauveur-des-landes.fr

HÔTELLERIE-RESTAURATION

« LA NUIT DOIT REVOIR LE JOUR ! »

Dans un communiqué, l'UMIH, syndicat des métiers de l'Hôtellerie-Restauration, se félicite de la publication du décret sur le fonds de soutien aux discothèques le 15 août dernier.

« Nous le rappelons, c'est la mobilisation de tous et le travail en lien avec Matignon qui nous ont permis de progresser dans les négociations. Nous pouvons nous réjouir de cette avancée qui est une nouvelle étape de parcourue pour défendre les établissements de nuit. »

Déclaration jusqu'au 30 septembre 2020

Ce décret permet aux exploitants d'établissements de nuit d'obtenir les aides nécessaires face à la crise sanitaire et économique, en remplissant les formulaires de demande de fonds sur le site dédié. La date limite de déclaration pour le mois de juin est désormais fixée au 30 septembre 2020, afin de laisser aux professionnels le temps nécessaire pour effectuer les démarches.

« L'UMIH œuvre sans relâche pour que les discothèques soient entendues et soutenues, depuis le début des annonces de fermeture, pour que le monde de la nuit puisse survivre. Nous ne lâchons rien, la nuit doit revoir le jour ! »

Pour rappel : En juillet avait été annoncé notamment la prise en charge des charges fixes des mois de juin, juillet et août, jusqu'à 15 000 € par mois par le gouvernement, soit au total une moyenne de 45 000 € sur présentation de justificatifs. Le 15 août était jusqu'alors la date butoir pour prise en charge du mois de juin, date repoussée au 30 septembre.

BRÈVE DE COMPTOIR

« LE CLEM »
LE BAR A OUVERT CET ÉTÉ À SERVON-SUR-VILAINE

Les deux associés, Jean-Yves Delahaye et René Vacher, ont repris en juillet rue Georges Clémenceau l'ancienne crêperie face à la Casaque. Ce nouveau bar-PMU, jeux s'appelle le Clem. **« On a racheté le fonds de commerce du Casaque et transféré la licence en face »**, expliquent les deux associés Servonnais, Jean-Yves Delahaye et René Vacher désormais à la tête du commerce. Jean-Yves Delahaye, originaire de Servon a tenu un bar à Rennes, puis Le Bilboquet à Servon de 2002 à 2007. René Vacher, est lui originaire de Brécé, il a travaillé comme technicien à Rennes Métropole.

Bar-jeux-PMU, ouvert 7J/7

Le lieu propose des retransmissions sportives, ainsi que des planches apéro en soirée. Une belle terrasse accueille les clients aux beaux jours.

Le Clem, au 2 rue Clemenceau
Horaires d'ouverture : lundi au vendredi de 7h à 20h30.
Vendredi, samedi et dimanche :
fermeture variable selon retransmissions sportives !
Tél. *02 23 07 29 79*

ANNONCES LEGALES ET JUDICIAIRES

L'administration du journal n'est pas responsable de la teneur des insertions

Conformément à l'arrêté ministériel du 16 décembre 2019 paru au Journal Officiel de la République Française daté du 29 décembre 2019, le tarif 2020 du millimètre/colonne de référence dans le département d'Ille-et-Vilaine est de 1,78 € H.T.
Pour de plus amples informations veuillez contacter le service annonces légales au 02 99 79 39 09 ou contact@7jours.fr

CESSIONS

OFFICE NOTARIAL DE LA CITÉ SAINT-MALO [INTRAMUROS]

CESSION DE BRANCHE D'ACTIVITE

Suivant acte reçu par Maître Charles PIQUEREL, notaire à SAINT MALO, le 7 aout 2020, avec la participation de Maître Laurence CHEVALIER-MOUSSON, notaire à MINIAC-MORVAN, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de RENNES, le 25 août 2020, référence 3504P61 2020 N02782 :
Maître Daniel DAVID, Mandataire Judiciaire, domicilié à cet effet à SAINT-MALO (Ille et Vilaine) 1 rue de la Croix Désilles, Parc d'Affaires Cap Sud, agissant en qualité de liquidateur judiciaire de :
La société à responsabilité limitée dénommée LA FERME DU BOUCANIER, dont le siège social est à SAINT SULIAC (35430), 2 rue de l'Hôpital, identifiée sous le numéro SIREN 452727118 et immatriculée au RCS de SAINT MALO.
A cédé à :
Monsieur Xavier, Francis, Noël LE CHAPELAIN, et Madame Aurélia, Jocelyne POIRIER, son épouse, demeurant ensemble à SAINT SULIAC (35430), Le Clos Cordel.
La branche complète d'activité de BAR-BIMBELOTERIE, exploitée à SAINT-SULIAC (35430) 10 Le Pavé – Le Bourg, dépendant d'un fonds de commerce de "CAFE-BAR-BIMBELOTERIE – GRILL – RESTAURATION - EPICERIE FINE -VENTE A EMPORTER ET TRAITEUR", connu sous le nom commercial "BOUCANIER ET CIE".
Moyennant le prix de : CENT MILLE EUROS (100.000,00 €)
Transfert de propriété/Jouissance : 7 août 2020 ;
Les oppositions seront reçues à SAINT-MALO (35400) 1 rue de la Croix Désilles, en l'Etude de Maître Daniel DAVID, mandataire judiciaire, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).
Pour unique insertion.
Maître Charles PIQUEREL, notaire.

207J05664

SCP SECHE et BORDIER
Notaires associés
BP 73 - 14 place Toullier
35120 DOL DE BRETAGNE
Notaires

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Guillaume BORDIER, Notaire Associé de la SCP « David SECHE et Guillaume BORDIER, Notaires Associés », le 31 août 2020 a été cédé par :
Monsieur Stéphane RAULT, Commerçant, et Madame Annie GIROT, Vendeuse, son épouse, demeurant ensemble à CEAUX (50220) 7 rue du Presbytère .
Monsieur est né à PONTORSON (50170) le 16 février 1971,
Madame est née à AVRANCHES (50300) le 8 janvier 1970.
Mariés à la mairie de POILLEY (50220) le 19 août 1995
A Monsieur Fabrice Stéphane Eric CHESNAIS, couvreur, demeurant à TESSY-BOCAGE (50420) 16 place Jean-Claude Lemoine.
Né à SAINT-LO (50000) le 21 décembre 1975.
Divorcé de Madame Sonia Manuela Natacha LEVILLY suivant jugement rendu par le Tribunal de grande instance de COUTANCES (50200) le 30 juin 2011, et non remarié.
Un fonds de commerce de VENTE AMBULANTE DE FRITES, SANDWICHS, FABRICATION DE CREPES ET GALETTES, ROTISSERIE ET VENTE A EMPORTER DE BOISSONS, dont le siège social est situé à CEAUX (50220), 7 rue du Presbytère, lui appartenant, connu sous le nom commercial AR GALETEZ, et pour lequel Monsieur Stéphane RAULT est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de COUTANCES, sous le numéro 442 000 964.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du 31 août 2020.
L'entrée en jouissance a été fixée le même jour.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de QUARANTE-CINQ MILLE EUROS (45.000,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels pour VINGT-DEUX MILLE DEUX CENT DIX EUROS (22.210,00 EUR), au matériel pour VINGT-DEUX MILLE SEPT CENT QUATRE-VINGT-DIX EUROS (22.790,00 EUR)
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de la SCP ci-dessus mentionnée, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion

207J05674

Me VIGNERON Lucie
3 Avenue de l'Eglise
35130 RANNÉE
Tél : 02 99 75 94 98
Notaires

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me VIGNERON, notaire à RANNEE (35130), le 28 août 2020, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de RENNES le 31 août 2020 références 2020 N 02846, Mme Céline **VICTOR**, demeurant à LA GUERCHE-DE-BRETAGNE (35130) 45 Faubourg d'Anjou, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro SIREN 814 786 414.
A vendu à la société **LE FAUBOURG**, Société en nom collectif, au capital de CINQ MILLE EUROS (5.000,00 €), dont le siège est à MOUTIERS (35130) 24 allée des Pommiers, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 887 919 173.
Le fonds de commerce de BAR-HOTEL-PMU-AMIGO-LOTERIE-RESTAURATION RAPIDE SUR PLACE ET A EMPORTER, exploité à LA GUERCHE-DE-BRETAGNE (35130) 2 Rue de Rennes, sous le nom « AU PREAMBULE », avec entrée en jouissance au 28 août 2020 moyennant le prix de 130.000,00 €, s'appliquant savoir : aux éléments incorporels pour 113.000,00 € et aux éléments corporels pour 17.000,00 €.
Les oppositions s'il y a lieu, devront être faites, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 (dix) jours de la dernière en date des publications légales, en l'étude de Me VIGNERON, notaire à RANNEE (35130), 3 Avenue de l'Eglise.
Pour avis
Le notaire

207J05595

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me PIED, notaire à RETIERS (35240), le 30 juin 2020 enregistré au SIE RENNES EST le 06/07/2020 références 2020 N 2108, M. Dominique Daniel Victor Marie DELAUNAY, ouvrier boulanger, né à BAIN DE BRETAGNE (35), le 04/06/1966, et Mme Viviane Marie-Josèphe LOREE, son épouse, coiffeuse, née à LA GUERCHE DE BRETAGNE (35), le 19/06/1966, demeurant ensemble à TRES-BOEUF (35), 22 La Hamonière,
Ont vendu à la société "L'ATELIER D'ELISE", SARL au capital de 1.000 € dont le siège social est à RETIERS (35240), 10 place Saint Pierre, immatriculée au RCS RENNES sous le numéro SIREN 883 924 318.
Le fonds artisanal de coiffure et vente de produits afférents à la coiffure exploité à RETIERS (35240), 10 place Saint Pierre, sous le nom de "L'ATELIER D'ELISE", avec entrée en jouissance le 30 juin 2020 moyennant le prix de 24.300,00 € s'appliquant savoir: Aux éléments incorporels pour 17.305,00 € et aux éléments corporels pour 6.995,00 €. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues à RETIERS (35240), 25 rue Maréchal Foch, BP 6, en l'étude de Me PIED, domicile élu, au plus tard dans les 10 jours de la dernière en date des publications où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, Me PIED, notaire,

207J05671

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant un acte SSP en date du 19/08/2020 à CHATILLON EN VENDELAIS (35), enregistré le 24/08/2020 au service départemental de l'enregistrement de RENNES dossier 2020 00021505 référence 3504P61 2020 A 06907 la SNC BERTEL ANNE MARIE ET ROBERT MICHELE, au capital de 152.449,01 € € dont le siège social est situé CHATILLON EN VENDELAIS (35210) – 34 rue du Bois Guichard - RCS RENNES 351 679 758, a cédé à la SELARL "PHARMACIE DU VENDELAIS", au capital social de 20.000 €, ayant son siège social 34 rue du Bois Guichard - CHATILLON EN VENDELAIS (35210) - RCS RENNES 884 630 047,un fonds de Commerce d'Officine de Pharmacie sis 34 rue du Bois Guichard - CHATILLON EN VENDELAIS (35210), moyennant le prix de 100.000€, s'appliquant aux éléments incorporels pour 70.000 € et aux éléments corporels pour 30.000€, marchandises en sus suivant inventaire. L'entrée en jouissance est intervenue le 17/08/2020. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales auprès du siège de la SELARL TRANSMISSIO PHARM représentée par Me François GAMBART, Avocat – 24 avenue Henri Fréville - (35200) RENNES, séquestre, où élection de domicile a été faite pour la validité de l'acte et des oppositions à recevoir en la forme légale.
Pour insertion

207J05551

Par acte SSP en date du 27/05/2020, enregistré au service des impôts des entreprises de rennes, le 29/06/2020, Dossier no 202000016179 **Mme JACQ MARTINE**, demeurant 17, impasse du chêne vert, 56350 Rieux A cédé à **NATURE ET SANTE**, SAS au capital de 5.000 euros en cours d'immatriculation, ayant son siège social 1 RUE DU CAPITAINE MARTIN 35600, un fonds de commerce de Le négoce de produits d'alimentation biologique, de cafés, de thés, infusions, produits cosmétiques, produits d'herboristerie, pierres, d'objets de décoration, prestations de conseil en bien être en liaison avec l'activité principale, comprenant tous éléments corporels et incorporels, le clientèle, le stock, l'achalandage, les contrats en cours sis 1 rue du capitaine Martin, 35600 Redon, moyennant le prix de 130.000 euros. La date d'entrée en jouissance est fixée au 21/09/2020. Les oppositions seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publicités légales aux adresses suivantes : CYBEREX INTERNATIONAL 10 BIS RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU - 91350 pour la correspondance et Cabinet LE FLOCH Frédéric, 20 quai Surcouf - 35600 pour la validité. Pour avis,

207J05577

AVIS ADMINISTRATIFS

PREFET D'ILLE-ET-VILAINE
DIRECTION DE LA COORDINATION INTERMINISTÉRIELLE ET DE L'APPUI TERRITORIAL
Bureau de l'Environnement et de l'Utilité Publique

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

Par arrêté du 31 août 2020, la préfète d'Ille-et-Vilaine informe les habitants de BREAL-SOUS-MONTFORT, CHAVAGNE et MORDELLES qu'une consultation du public va être ouverte sur la demande formulée par le GAEC DE LA GOBERTIERE en vue d'obtenir l'enregistrement de son projet relatif à la restructuration et l'extension de l'atelier de vaches laitières situé au lieu-dit « Le Courtil Gautier » à MORDELLES.
Le dossier est consultable du 1er octobre 2020 au 31 octobre 2020 :
• en mairie de MORDELLES, aux heures suivantes :
- du mardi au jeudi, de 08h30 à 12h15
- le vendredi de 08h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30
- sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine à l'adresse suivante : *http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/icpe*
Le public pourra formuler ses observations avant la fin du délai de consultation du public :
• à la mairie de MORDELLES, aux heures indiquées ci-dessus, sur un registre ouvert à cet effet,
• par courrier à la préfecture, bureau de l'environnement et de l'utilité publique, 3 avenue de la préfecture 35026 RENNES cedex 9,
• par voie électronique à l'adresse suivante : *pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.uouv.fr* (en précisant l'objet du courriel : « consultation du public -GAEC DE LA GOBERTIERE »).
A l'expiration du délai de consultation, le registre sera clos par le maire concerné qui le transmettra à la préfète avec l'ensemble du dossier et pièces annexées.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un enregistrement assorti de prescriptions ou un refus, formalisée par arrêté préfectoral.

20101366

annoncelegale@7jours.fr

TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

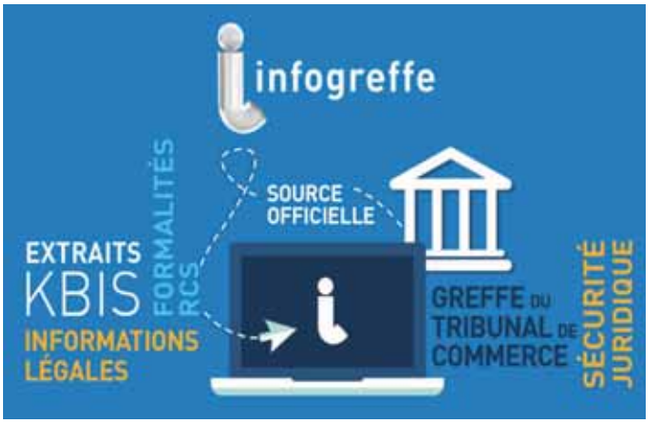

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Adresses des Administrateurs et Mandataires judiciaires :

• **SELARL AJassociés** prise en la personne de Me BIDAN «Le Chephren» 27 Cours Raphaël Binet BP 80927 35009 Rennes Cedex.
• **SELARL AJIRE** prise en la personne de Me MERLY «Le Magister» 4 Cours Raphaël Binet CS 76531 35065 Rennes Cedex.
• **SAS DAVID-GOIC & ASSOCIES** prise en la personne de Me Isabelle GOIC 39 rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Cedex.
• **Me MASSART** 10 square Vercingétorix 35000 Rennes.
• **SELARL GAUTIER & ASSOCIES** prise en la personne de Me Sophie GAUTIER, 111 bd de Lattre deTassigny CS 14235 35042 Rennes Cedex.
• **SELARL ATHENA** prise en la personne de Me Charlotte THIRION 20 rue d'Isly et 3 Place Gal Giraud 35000 Rennes.
• **SELARL GOPMJ** prise en la personne de Me Pauline COLLIN 4 mail François Mitterrand 35000 Rennes.
• **Me Eric MARGOTTIN** 29 rue de Lorient, CS 74036 - 35040 Rennes Cedex.

Déclaration de créances dans le cadre des jugements de redressement judiciaire, liquidation judiciaire, liquidation judiciaire simplifiée et sauvegarde à adresser dans les 2 mois de l'insertion à paraître au BODACC au liquidateur/mandataire judiciaire désigné dans l'annonce par courrier ou sur le site www.creditors-services.com
DdCP : Date de Cessation des Paiements
Sauf mention contraire, les annonces ci-dessous ne relèvent pas des procédures d'insolvabilité définies par le règlement (UE) n° 2015/848 du Parlement européen et du Conseil du 20 mai 2015.

OUVERTURE D'UNE PROCÉDURE DE SAUVEGARDE

(Jugement du 26 août 2020)

Métaux dentaires de France, 107 avenue Henri Freville Rennes Cedex 2 le 107-Cs 10704, 35207 RENNES CEDEX 2, RCS RENNES 839 134 442. Intermédiaire recyclage des alliages. Mandataire judiciaire : SAS DAVID-GOIC & ASSOCIÉS.

2020J00165

REDRESSEMENTS JUDICIAIRES

(Jugement du 26 août 2020)

MA SOLUTION, 37 rue de Rennes, 35130 LA GUERCHE-DE-BRETAGNE, RCS RENNES 817 485 881. Aide à domicile. Administrateur : SELARL GAUTIER & ASSOCIÉS. Mandataire judiciaire : SELARL GOPMJ. DdCP : 31/07/2020.

2020J00164

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 26 août 2020)

EPLJ, 4 route de Rennes, 35320 CREVIN, RCS RENNES 853 636 157. Restaurant. Liquidateur : SELARL ATHENA. DdCP : 30/04/2020.

2020J00160

INSTITUT MONDIA-LANGUES, 24 avenue Henri Fréville, 35000 RENNES, RCS RENNES 514 820 869. Formation langues et traduction. Liquidateur : Me ERIC MARGOTTIN. DdCP : 31/08/2019.

2020J00158

L'ATELIER DU FLEURISTE, place de l'Europe, 35340 LA BOUÈXIÈRE, RCS RENNES 813 684 982. Fleuriste. Liquidateur : Me ERIC MARGOTTIN. DdCP : 1/01/2020.

2020J00159

W3D'S, 1 la Cheze, 35360 LANDUJAN, RCS RENNES 829 228 576. Photographie aériennes. Liquidateur : Me ERIC MARGOTTIN. DdCP : 30/06/2020.

2020J00163

MMSO, 14 avenue de Cucillé, 35000 RENNES, RCS RENNES 838 431 419. Commerce de détail divers. Liquidateur : SELARL ATHENA. DdCP : 23/07/2020.

2020J00161

ARCHI PANDA, 8 rue de la Psalette, 35000 RENNES, RCS RENNES 844 189 621. Aménagement, sur-mesure intérieur. Liquidateur : SAS DAVID-GOIC & ASSOCIÉS. DdCP : 01/09/2019.

2020J00162

RÉSOLUTION DU PLAN DE REDRESSEMENT ET OUVERTURE DE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 26 août 2020)

SORELO, allée Morvan Lebesque, 35700 RENNES, RCS RENNES 325 174 555. Restauration traditionnelle. Liquidateur : Me ERIC MARGOTTIN. DdCP : 13/01/2020.

2020J00166

CONVERSION REDRESSEMENT JUDICIAIRE EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

(Jugement du 26 août 2020)

EURL TUPINIER, 2 rue Jean-Marie de Lamennais, 35680 DOMALAIN, RCS RENNES 841 795 438. Bar, restaurant. Liquidateur : SELARL GOPMJ.

2019J00438

ÉTAT DES CRÉANCES COMPLÉTÉ PAR LE PROJET DE RÉPARTITION

(Art. L.644-4 du Code de Commerce)
au Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes concernant les procédures collectives de :

(Jugement du 25 août 2020)

CEDRIC MOTO SERVICES, Zone Artisanale du Pommeret, 35310 BREAL-SOUS-MONTFORT, RCS RENNES 798 514 980. Entretien et réparation moto.

2019J00219

(Jugement du 28 août 2020)

JOUINI Johanna, 123 rue de Dinan, 35000 RENNES, RCS RENNES 827 846 106. Bar, Tabac.

2020J00016

Tout intéressé peut en prendre connaissance et à l'exclusion du liquidateur former réclamation devant le Juge-Commissaire dans le délai d'un mois à compter de la publication de cet avis au BODACC. Les réclamations du débiteur ne peuvent concerner que les propositions de répartition. Celles des créanciers ne peuvent pas être formées contre les décisions du Juge-Commissaire portées sur l'état des créances auxquelles ils ont été partie.

ARRÊT DE LA COUR D'APPEL

(Jugement du 17 mars 2020)

Par arrêt en date du 17/03/2020, la Cour d'Appel de Rennes a confirmé la faillite personnelle prononcée par jugement du Tribunal de Commerce de Rennes en date du 15/10/2019 à l'encontre **M. CENAN Kerem**, né le 22/08/1991, dirigeant de l'**EURL CENAN**, RCS RENNES 800 645 723, mais la limitera à 3 années au lieu de 10 années.

2017J00417

GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE D'EVRY

Jugement du 29 juillet 2020 - Redressement judiciaire

SAS SERARE, 101 Rue du Pelvoux, 91080 ÉVRY COURCOURONNES, RCS EVRY 305 836 033. Restauration traditionnelle. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 avril 2020 désignant mandataire judiciaire SCP B.T.S.G. en la personne de Me Marc SENECHAL 15 rue de l'Hôtel de Ville CS 70005 92522 NEUILLY SUR SEINE CEDEX et la SELARL MJC2A prise en la personne de Me Christophe ANCEL mandataire judiciaire 9 bd de l'Europe 91000 EVRY COURCOURONNES. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois de la publication au BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com. DdCP : 30/04/2020.

1979B00081

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

Jugement du 28 août 2020 - Clôture pour insuffisance d'actif

LOGICONFORT, 100 avenue de Verdun, 92390 VILLENEUVE-LA-GARENNE, RCS NANTERRE 387 506 561. Commerce de détail de meubles. Jugement du tribunal de commerce de Nanterre en date du 22 juin 2020 , prononce la clôture de la procédure pour insuffisance d'actif, nom du liquidateur : Selarl C. Basse Mission Conduite Par Me Christophe Basse.

2002B00857

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE

Jugement du 28 août 2020 - Ouverture d'une procédure de sauvegarde

SOCIETE DU MANOIR DE L'AUTOMOBILE, 28 quai Galliéni, 92150 SURESNES, RCS NANTERRE 402 690 465. Organisation de foires, salons professionnels et congrès. Le tribunal de commerce de Nanterre a prononcé en date du 29 juillet 2020 l'ouverture d'une procédure de sauvegarde, sous le numéro 2020J00349, Administrateur Scp Michel Valdman- Miroite Mission Conduite Par Me Valdman 8 Impasse Chabanne 95300 Pontoise avec pour mission de : assistance , Mandataire judiciaire Selarl De Bois-Herbaut Mission Conduite Par Me Alexandre Herbaut 125 TERRASSE DE L'UNIVERSITE CS 40152 92741 Nanterre Cedex et a ouvert une période d'observation expirant le 29 janvier 2021 . Les déclarations de créances sont à déposer au Mandataire Judiciaire dans les deux mois de la publication au Bodacc du jugement d'ouverture.

1996B00183

CESSIONS

L'OFFICE DU CARRÉ
Notaires associés
4 rue du Champ Dolent
CS 61228 - 35102 Rennes Cedex
Tél : 02 99 79 51 52

CESSION DE FONDS

Suivant acte reçu par Maître Jean-François JOUAN, Notaire, membre de la Société par Actions Simplifiée OFFICE DU CARRE - NOTAIRES titulaire d'un Office Notarial à RENNES (Ille-et-Vilaine), 4, rue du Champ Dolent, le 1er septembre 2020,
La Société CAFE DE FRANCE, Société A Responsabilité Limitée au capital de 2000000 €, ayant son siège social à RENNES (35200)52 avenue du Canada immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 702045519
A cédé à la société S.T.I., Société A Responsabilité Limitée au capital de 5000 €, ayant son siège social à RENNES (35200), 6 place du Ronceray Centre commercial La Poterie, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le numéro 803013085, ancien locataire-gérant,
Un fonds de commerce, établissement secondaire, de "Restauration rapide à la française, salon de thé, café, fabrication et vente à consommer sur place, à emporter ou à livrer de tous produits à base de pâtes salées et sucrées, de viennoiseries, de sandwicheries, pâtisseries, salades" sis à RENNES (35200), 6, place du Ronceray, lui appartenant, connu sous le nom commercial LE FOURNIL DE PIERRE et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de RENNES sous le numéro 803013085.Sont notamment exclus l'enseigne « LE FOURNIL DE PIERRE » et le nom commercial, sigles, logos, dessins, slogans, affiches, écriteaux et emballages distincts correspondants à ladite enseigne.
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. Il en a la jouissance à compter du même jour.
Prix de cession de TROIS CENT QUATRE-VINGT MILLE EUROS (380 000,00 EUR) payé comptant.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Jean-François JOUAN

207J05650

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 01/07/2020 à LOUVIGNE DU DESERT, enregistré à RENNES le 10/07/2020, dossier 2020 00016690, référence 3504P61 2020 A 05387, Monsieur Yves DUCHESNE, demeurant 42 rue Saint Brice 35420 LOUVIGNE DU DESERT, a fait apport à la société **DUCHESNE YVES**, société par actions simplifiée en formation au capital de 60 000 euros, ayant son siège social 42 rue de Saint Brice, 35420 LOUVIGNE DU DESERT, en cours d'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de RENNES, D'un fonds de commerce d'agent commercial dans le domaine funéraire, monuments et plaques funéraires, pour lequel Monsieur Yves DUCHESNE est immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de RENNES sous le numéro 800 347 601 RSAC RENNES, Ledit fonds évalué à 60 000,00 euros, moyennant l'attribution de 600 parts sociales de 100 euros chacune.
La Société sera propriétaire du fonds à compter de son immatriculation et en aura la jouissance à compter de cette même date.
Les créanciers de l'apporteur pourront dans le délai de dix jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au greffe du Tribunal de commerce de RENNES et pourront, dans le même délai, faire opposition par acte extrajudiciaire auprès de Monsieur Yves DUCHESNE, demeurant 42 rue Saint Brice 35420 LOUVIGNE DU DESERT, chez qui domicile a été élu à cet effet. Pour unique insertion. Yves DUCHESNE

207J04702

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Cabinet de Maître Marion COEURET
Technopole Atalante Champeaux – Rond-Point Maurice Le Lannou
CS 14226 35042 RENNES CEDEX (Tél. 07 49 44 76 43)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A la barre du Tribunal Judiciaire de RENNES,
Cité judiciaire (3e étage), 7 rue Pierre Abélard 35000 RENNES

LE JEUDI 15 OCTOBRE 2020 A 10H00

COMMUNE DE SAINT-GRÉGOIRE (ILLE-ET-VILAINE)
33 rue du Pressoir Godier

UN IMMEUBLE COMPRENANT :

• Un appartement, situé au RDC, ouvrant façade Est, d'une superficie de **99,93 m²**, comprenant : un salon, une cuisine, **3 chambres**, une salle d'eau, une salle de bain, un WC, une buanderie, une réserve. **Avec la jouissance exclusive et particulière d'un jardinet**.

• Un garage, d'une superficie de 16,30 m², **dont l'accès se fait directement à partir de l'appartement** ;

Dans un ensemble immobilier en copropriété dénommé PQ, cadastré Section AV, numéro 192, Lot 1 et 19 pour une contenance de 12 a 17 ca, ayant fait l'objet d'un règlement de copropriété contenant état descriptif de division établi par Maître Jacques SEVIN, Notaire associé à Betton, le 25 mai 1978, publié au premier bureau des hypothèques de RENNES le 20 juin 1978, volume 2947, numéro 20, et d'un acte rectificatif audit règlement de copropriété établi par Maître SEVIN, Notaire à Betton, le 10 octobre 1978, publié au premier bureau des hypothèques de Rennes le 17 octobre 1978, volume 3063, numéro 17, ainsi que d'un acte complémentaire de désignation reçu par Maître SEVIN, Notaire à Betton, le 21 avril 1980, publié au premier bureau des hypothèques le 25 avril 1980 volume 3715 numéro 3.

Le bien est occupé par le propriétaire.

MISE A PRIX : 205 000 € (DEUX CENT CINQ MILLE EUROS)

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de RENNES.

VISITE ORGANISÉE LE : JEUDI 1er OCTOBRE 2020 à 10H00
SUR PLACE ET SANS RENDEZ-VOUS

La vente est poursuivie à la requête de :
Monsieur Lucien, Serge, Aristide, Marie BUREAU, né le 26 août 1955 à SALLERTAINE (85300), de nationalité française, retraité, demeurant Parc de la Mérinière - APT B12 - 1 rue Soeur Emmanuelle 85340 OLONNE-SUR-MER,
Ayant pour Avocat, Maître Marion COEURET, Avocat au Barreau de Rennes, y demeurant Atalante Champeaux - Rond-Point Maurice Le Lannou - CS 14226 - 35042 RENNES CEDEX.

Le cahier des conditions de vente peut être consulté au Greffe du juge de l'exécution du Tribunal judiciaire de RENNES, ou au Cabinet de l'Avocat poursuivant (sur rendez-vous).
Les enchères ne peuvent être portées que par ministère d'avocat inscrit au barreau de RENNES.

20101370

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

SELARL BAZILLE-TESSIER-PRENEUX
Avocats
9 Rue de la Monnaie 35000 RENNES
Tel. : 02 99 79 52 33 - Fax. : 02 99 79 07 31

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Article R.322-32 du Code des Procédures Civiles d'Exécution

ADJUDICATION – VENTE FORCEE

Le Jeudi 15 octobre 2020 à 10h00

A l'audience des Saisies Immobilières du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de RENNES
Cité Judiciaire (3e étage) 7 rue Pierre Abélard 35031 RENNES CEDEX

Le ministère d'Avocat inscrit au Barreau de RENNES est obligatoire pour enchérir.

A LA REQUETE DE : La partie poursuivante est la **CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'ILLE ET VILAINE**, société Coopérative capital variable, régie par les dispositions du Livre V du Code Rural, inscrite au RCS 775 590 847 RENNES, dont le siège social est 4 rue Louis Braille - SAINT JACQUES DE LA LANDE- CS 64017 35040 RENNES CEDEX, agissant poursuites et diligences de son Président du Conseil d'Administration, pour ce domicilié audit siège.
Ayant pour avocat **Maître Alexandre TESSIER**, SELARL BAZILLE TESSIER PRENEUX, Avocat au Barreau de RENNES, y demeurant 9 rue de la Monnaie, 35000 RENNES chez qui domicile est élu.
Il sera procédé à la vente forcée par adjudication aux enchères publiques devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de RENNES – Cité Judiciaire - 7 rue Pierre Abélard 35031 RENNES CEDEX, d'un immeuble situé à :

COMMUNE DE VITRÉ (35500)
1 rue Alessandro Volta

Les biens et droits consistant en :

• UN LOCAL COMMERCIAL
• UN PARKING EXTÉRIEUR
• JOIGNANT :
- Au nord : voie de circulation du lotissement
- A l'est : le lot numéro 25
- Au sud : le lot numéro 27
- A l'ouest : le Boulevard de Laval

Ledit terrain fait partie et forme le lot n°26 du lotissement d'Activité Communal « LE PARC D'ACTIVITES DE LA GRANDE HAIE » autorisé en vertu d'une autorisation de Lotir en date du 8 janvier 2007 sous le numéro LT 35360 06 3001 suivi d'un premier arrêté modificatif en date du 13 février 2007, d'un second arrêté modificatif en date du 18 décembre 2007, d'un troisième arrêté modificatif en date du 21 décembre 2007, d'un quatrième arrêté modificatif en date du 28 mars 2008.

Figurant au cadastre de la manière suivante :

Section	Numéro	Lot	Lieudit	Contenance
BY	82	1	1 rue Alessandro Volta 35500 Vitré	0ha 46a 37ca

Cet ensemble immobilier a fait l'objet :
• d'un procès-verbal du cadastre n°2979 suivant acte en date du 1er août 2008, enregistré au Service de la Publicité Foncière de RENNES 3 le 5 août 2008 volume 2008 P 2182 ;
• d'un procès-verbal de bornage établi par Monsieur Loïc AUBAULT, géomètre-expert à VITRE, le 18 septembre 2008
• d'un état descriptif de division et règlement de copropriété reçu par Maître CHAUDET, Notaire à VITRE, le 17 mai 2013, dont une copie authentique a été enregistrée au Service de la Publicité Foncière de RENNES 3, 6 juin 2013 volume 2013 P 1418, lequel a divisé la parcelle cadastré BY 82 en 2 lots numérotés 1 à 2.

Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination, et en particulier tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble par destination, et tout droit et toute servitude pouvant y être attaché, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve.

Sur l'occupation du bien : le local commercial est occupé par la SARL LA FLYME LOISIRS « Enseigne LE SKITTLE ».

SUR LA MISE À PRIX DE 500 000 € (CINQ CENT MILLE EUROS)

OUTRE LES CHARGES, CLAUSES ET CONDITIONS ÉNONCÉES AU CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE DÉPOSÉ AU GREFFE DU JUGE DE L'EXÉCUTION DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE RENNES.

Qui sera adjugé le :

JEUDI 15 OCTOBRE 2020 à 10 HEURES
(LE JEUDI QUINZE OCTOBRE DEUX MILLE VINGT à DIX HEURES)

Par devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de RENNES
Cité Judiciaire - 7 rue Pierre Abélard 35031 RENNES CEDEX

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat inscrit au Barreau du Tribunal Judiciaire de RENNES. Les enchères sont de 200,00 € minimum.

La vente a lieu en vertu d'un jugement d'orientation rendu **LE 12 décembre 2019** par Madame le Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de RENNES, devenu Tribunal judiciaire de RENNES, lequel ordonne la vente forcée du bien immobilier ci-dessus décrit, par adjudication judiciaire par devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de RENNES et d'un jugement du 14 mai 2020 rendu par Madame le Juge de l'Exécution du Tribunal judiciaire de RENNES reportant la vente forcée.

Le Cahier des conditions de vente peut être consulté :
• **au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal judiciaire de RENNES**, siégeant Cité Judiciaire 7 rue Pierre Abélard 35031 RENNES CEDEX
• **au cabinet de Me Alexandre TESSIER**, SELARL BAZILLE TESSIER PRENEUX, Avocat au Barreau de RENNES, y demeurant 9 rue de la Monnaie, 35000 RENNES

Une visite sera organisée par la Société Civile Professionnelle NEDELLEC – LE BOUHRIS – LETEXIER - VETIER, Huissiers de Justice à RENNES, le mardi 29 septembre 2020 de 14h00 à 15h00.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

• **Cabinet de Me Alexandre TESSIER**, SELARL BAZILLE TESSIER PRENEUX, Avocat au Barreau de RENNES, y demeurant 9 rue de la Monnaie, 35000 RENNES
• Ou **au Greffe du Juge de l'Exécution** du Tribunal Judiciaire de RENNES.

20101346

CONSTITUTIONS

CABINET Astrid CATIER
Avocat spécialiste Droit des Sociétés
6, parc de Brocéliande
35760 SAINT-GREGOIRE
www.legisca.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Société constituée SSP le 28 Août 2020 à SAINT GREGOIRE (Ille et Vilaine) - Dénomination : **CREAHOME 35** - Forme : SARL - Siège : GEVEZE (35850), 9, rue d'Armor - Capital : 8000 €uros - Objet : Contractant général pour la construction, l'extension, l'agrandissement de maisons et de garages, la mise en conformité de bâtiments, assumant la maîtrise d'Â"uvre d'exécution totale ou partielle, donnant en sous-traitance automatiquement la mission de maîtrise d'Â "uvre de conception ainsi que les études techniques spécialisées, donnant en sous-traitance à des entreprises de bâtiment la réalisation de l'intégralité des travaux de corps d'état - Durée : 99 années - Gérant : Monsieur Jean-Christophe MILAN demeurant à GEVEZE (35850) 9 rue d'Armor - Immatriculation: Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes
Pour avis

207J05545

Par ASSP du 12/08/2020, il a été constitué une SARL dénommée **SYNERTI & CO**. Siège social: 11 place du vert buisson 35170 Bruz. Capital: 10000€. Objet: Vente en e-commerce de produits alimentaires exotiques et cosmétiques hors vente de boisson alcoolisées. Gérance: Mme Reine Sylvie NEUMEU, 10 allée glenmor 35650 Le rheu. Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de RENNES.

207J05548

Par acte SSP du 06/08/2020, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **SCI KHATIB** Objet social : Acquisition, gestion de biens Siège social : 1 Impasse Julien Rouze, 35630 VIGNOC. Capital : 1000 € Durée : 99 ans Gérance : M. KHATIB SAID, demeurant 1 impasse Julien Rouze, 35630 VIGNOC. Immatriculation au RCS de RENNES

207J05258

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 28 août 2020 à RENNES, il a été constitué une SOCIETE présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination Sociale : **SAS KAINOTOMIA**. Forme : Société par actions simplifiée. Siège social : 38 rue Saint-Georges – 35000 RENNES. Objet : Conseil en ingénierie sociale et facilitation de projet. Durée de la société : 99 années. Capital social fixe : 5.000 € divisé en 5.000 actions de 1 € chacune. Cessions d'actions et agrément : articles 10 et 11 des statuts. Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : dans les conditions statutaires et légales. Président : LECLERCQ Marine, demeurant au 38 rue Saint Georges – 35 000 RENNES. La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES. Pour Avis

207J05547

CERFRANCE BROCÉLIANDE

INSERTION CONSTITUTIVE Suivant acte sous seing privé en date du 27 août 2020 à LIFFRE, il a été institué une Société à Responsabilité Limitée à associé unique présentant les caractéristiques suivantes : DÉNOMINATION SOCIALE : **GARAGE GOURAUD** CAPITAL : 2 000 euros SIÈGE SOCIAL : La Croix Maheu 35490 SENS DE BRETAGNE. OBJET : Vente de pièces détachées, de véhicules neuf et d'occasion en tous genres, location de véhicules et de matériels, toute activité de réparation de tous types de véhicules et toute activité annexe à cet objet DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS. GÉRANT : Monsieur Yvan GOURAUD demeurant 12 allée des Bergeronnettes 35340 LIFFRE La Société sera immatriculée au RCS de RENNES. LA GÉRANCE

207J05544

D&A
DANIEL AVOCATS ET ASSOCIES
Société d'Avocats
107, Avenue Henri Fréville
et 2 rue d'Espagne
35202 RENNES CEDEX 2

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à RENNES du 28 août 2020, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : "MD Consulting"
Forme : SASU
Siège social : 11, rue Jules Simon - 35000 RENNES
Objet : - le conseil et l'assistance auprès d'organismes internationaux, l'audit et toutes missions d'analyse et de supervision d'établissements financiers ;
- le développement de relations commerciales avec des investisseurs ou associations avec des établissements financiers ;
- le conseil en stratégie dans le domaine financier, en analyse de marché et en gestion de crise bancaire ;
- la gestion de l'image de professionnels de la finance, la prise de participation dans des sociétés du secteur financier ;
- et plus généralement toutes opérations individuelles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus et à tous objets similaires ou annexes.
Durée : 90 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.
Capital : 1.000 €, divisé en 100 actions de 10 € chacune, intégralement libérées
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Un associé peut se faire représenter par un autre associé ou toute autre personne justifiant d'un mandat.
Transmission des actions : La cession ou transmission des actions de l'associé unique est libre. En cas de pluralité d'associés, tant que la société ne comporte que deux associés, le transfert intervenant entre eux uniquement sera libre. Hormis le cas de transfert libre ci-dessus, la cession d'actions à un tiers ou au profit d'associés est soumise à l'agrément préalable de la Société après exercice, dans les conditions fixées aux statuts, du droit de préemption au profit des associés de la société.
Président : Monsieur Michel DABADIE demeurant 11, rue Jules Simon - 35000 RENNES est nommé en qualité de Président pour une durée indéterminée.
Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.
Pour Avis, le Président.

207J05571

Par acte SSP du 01/09/2020 il a été constitué une SASU dénommée : IRM ATLANTIQUE - Sigle : Institut des preventeurs - Siège social : 28 boulevard du colombier 35000 RENNES - Capital : 1€ - Objet : Formation conseil aux entreprises - Président : la société INSTITUT DES PREVENTEURS, SNC au capital de 75 000€, sise 5 avenue du general de gaulle 94160 ST MANDE N°880073556 RCS de CRETEIL représentée par M. MOREAU Jean jacques - Transmission des actions : Actions librement cessibles entre associés uniquement. - Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout actionnaire est convoqué aux assemblées. chaque action donne droit à une voix. - Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES.

207J05578

Suivant un acte ssp en date du 24/08/2020, il a été constitué une SASU Dénomination : **SAMB.** Siège social : Immeuble Modulobox Les Basses Forges Bureau N° NOYAL #1102 35530 NOYAL SUR VILAINE. Capital : 3000 €. Activités principales : maçonnerie, gros-oeuvre, ravalement, carrelage, peinture, plâtrerie et donneur d'ordre en sous-traitance. Durée : 99 ans Président : M. CIFCI Ismet 3, Place De Prague 35200 RENNES. Immatriculation au RCS de RENNES

207J05562

RICHER AVOCAT
9 bd Sébastopol - RENNES
www.richer-avocat.com

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : **MAUNAMÉ.** FORME : Société à responsabilité limitée. CAPITAL : 1 000 euros. SIEGE SOCIAL : 25 rue Théophile Busnel – 35000 Rennes. OBJET PRINCIPAL : la création et la vente de patrons de couture et de vêtements pour le prêt-à-porter, et d'accessoires de mode, la formation dans le cadre d'ateliers de couture, et toutes prestations de modélisme et de couture destinées aux professionnels de l'habillement. DUREE : 99 années. GERANCE : Madame Coralie TROÏL demeurant 25 rue Théophile Busnel – 35000 Rennes. IMMATRICULATION : au RCS de RENNES. Pour avis,

207J05661

AG
AUDE GIRARD
Avocat au Barreau de RENNES
Le Seize, 16 Esplanade du Champ de Mars
à RENNES

CONSTITUTION

Par acte ssp à Bréal sous Montfort du 02/09/20, il a été créée la société civile dénommée M.N.T sis 10, rue des Artisans à Bréal sous Montfort (35) pour 99 ans à compter de son immatriculation au RCS avec pour objet social : prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés et entreprises civiles ou commerciales, gestion, administration et cession de ces participations, gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières ; capital social : 240 000€ (apports en nature). Gérance : Mickaël et Nathalie TOURGIS 10, rue des artisans à Bréal sous Montfort (35). Clauses relatives aux cessions de parts : agrément pour cessions à un tiers par décision collective extraordinaire. Immatriculation RCS Rennes. Pour avis

207J05660

Le 12 Aout 2020, il a été constitué la **SAS RAB SECURITE CONSEIL GRACE** avec un capital social de 1000 €. Objet : Sécurité privée des personnes et des biens. Durée : 99 ans. Adresse : 90 bis, rue de Fougères, 35700 Rennes. Président : Monsieur ZADI Vincent, demeurant au 6, Rue Marcelin Berthelot 77186 NOISIEL, Pour avis

207J05672

Par acte SSP du 20/08/2020, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **VIGILANCIA** Objet social : le gardiennage,la sécurité,la ronde d'intervention et surveillance. Siège social : chez REGUS-RENNES Business Centre 3 SOLEILS, 20 Rue d'Isly, 35042 RENNES CEDEX. Capital : 1500 €. Durée : 99 ans. Président : Mme NOUAR Nadjett, demeurant 45 route de Seysses Villa L06, 31100 ToulouseAdmission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Clause d'agrément : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas. Immatriculation au RCS de Rennes

207J05642

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à RETIERS en date du 02 septembre 2020, il a été constitué une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **BC** Siège social : 27 rue Georges Clémenceau 35240 RETIERS Objet : bar jeux de grattage et de hasard, jeux sportifs, jeux de loterie, prises de participations Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Capital : 5 000 euros Gérance : Monsieur Clément COQUILLAUD, demeurant 7 rue Georges Clémenceau 35240 RETIERS et Monsieur Briac MARTIN, demeurant 13 rue Nicolas Appert 35230 NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE Immatriculation au RCS de RENNES Pour avis, la gérance

207J05662

AVOXA
SOCIÉTÉS D'AVOCATS
5 allée Ermengarde d'Anjou
35000 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : DENOMINATION : **M2SA**
FORME : Société à responsabilité limitée. CAPITAL : 40 000 €. SIEGE : 24 Le Pont de Laval - 35150 AMANLIS. OBJET : l'acquisition de la propriété par suite d'apport, d'achat ou de construction de tous immeubles bâtis ou non bâtis ; la prise de participation dans toutes sociétés immobilières ; la gestion et l'exploitation, par bail, location ou autrement, à usage d'habitation nue et/ou meublée, des immeubles dont la Société serait propriétaire ou qu'elle aurait elle-même pris à bail ; exceptionnellement, l'aliénation de tous immeubles dont la Société serait propriétaire et qui seraient devenus inutiles à celle-ci. DUREE : 99 années. GERANCE : Joëlle MASSA, dt 24 Le Pont de Laval 35150 - AMANLIS et Alexandre MABEIX, dt 17 rue Roger Marx - 54600 VILLERS-LES-NANCY. IMMATRICULATION : RCS de RENNES. Pour avis

207J05645

SIFRAN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 30/08/2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :
- Dénomination sociale : SIFRAN
- Forme sociale : Société Civile Immobilière
- Au capital de : 1 000 €
- Siège social : 12 rue des Violettes à (35890) Laillé
- Objet social : acquisition, administration, gestion par location ou autrement, vente de tous immeubles et biens immobiliers,?production d'électricité à partir de panneau (x) photovoltaïque(s) et revente de cette électricité?;
- Gérance : Mme Marie-Laure RANCHY et Gregory RANCHY demeurant tous les deux 12 rue des Violettes à (35890) Laillé.
- Clause d'agrément : les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des associés.
- Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.

Pour avis

207J05632

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 août 2020 à Saint-Jacques-de-la-Lande, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
- Forme : Société Civile de Construction Vente.
- Dénomination : **PANORAMA**
- Siège social : 1B Rue Louis Braille, SAINT JACQUES DE LA LANDE (Ille et Vilaine).
- Capital social : 1000 Euros représentant exclusivement des apports en numéraires.
- Objet : l'acquisition de tous terrains ou droits immobiliers comprenant celui de construire et notamment l'acquisition d'un immeuble situé à LANCIEUX (22770), 49 boulevard de la Mer, cadastré section AE numéros 42, 43 et 44 ; la construction et l'aménagement sur ce terrain, de tous immeubles et la vente en totalité ou par lots, des immeubles construits avant ou après leur achèvement ; accessoirement, la location desdits immeubles en stock, dans l'attente de leur vente ; et, d'une façon générale, toutes opérations quelle que soit leur nature, susceptibles de faciliter la réalisation de l'objet ci-dessus sans lui faire perdre son caractère civil.
- Durée : 15 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
- Gérance : Sandra BLOT domiciliée 1B Rue Louis Braille à SAINT JACQUES DE LA LANDE
- Cession de parts : Toutes cessions ou transmissions de parts sont soumises à l'agrément de tous les associés, sauf les cessions entre associés.
- Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de RENNES.

Pour avis

207J05640

CONSTITUTIONS

Creation de la SAS : **AMN BRAINS**, 39 rue Michel Gérard 35200 RENNES. Cap : 1000 €. Obj : Expertise, création, négoce et exploitation de logiciels informatiques. Pdt : Rachid El Alaoui, 39 rue Michel Gérard 35200 RENNES. DG : Mostafa El Barrak, 10 sq. des Hautes Ourmes 35200 RENNES. 99 ans au rcs de RENNES.

207J05194

Par ASSP du 28/08/2020, il a été constitué une SAS dénommée **QUALIFIED**.SIÈGE SOCIAL: 22 rue georges charpak 35000 Rennes.CAPITAL: 100€. OBJET: Formation continue pour entreprises et particuliers, conseil et conception de solutions apportées aux entreprises et organisations en matière de technologies de l'information, gestion de projets et marketing digital.
PRÉSIDENT: Mme MARIE LE DÛ, 22 rue georges charpak 35000 Rennes.
DURÉE: 99 ans. Immatriculation au RCS de RENNES.

207J05589

Aux termes d'un acte SSP en date du 26 août 2020 il a été constitué une société par action simplifiée unipersonnelle ; Dénomination sociale : **S.A.S.U. BLUE SKY** Siège social : 4 rue de la Sauvaie 35000 RENNES Forme : SASU Capital : 1000 Euros Objet social : Import-Export Présidente : Madame NGO NYOM Christine Eliette demeurant 4 rue de la Sauvaie 35000 RENNES pour une durée indéterminée Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Rennes.

207J05614

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : **LA CROQUETTE**. Siège social : 12 rue de Janzé - 35500 VITRE. Objet social : L'acquisition, l'administration, l'exploitation, la gestion par location ou autrement de tous immeubles, biens ou droits immobiliers. Durée : 99 ans. Capital social : 1.000 euros, par apports en numéraire. Gérance : M. Maxime LUCAS demeurant 42 rue Emilia Lebreton – 35500 VITRE et M. Edgard BOUILLON demeurant Le Feil – 35500 VITRE, sans limitation de durée. Cessions de parts : consentement des associés dans tous les cas. RCS : RENNES. Pour avis. La Gérance.

207J05602

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile immobilière. Dénomination sociale : **31 DECHATEAUDUN** Siège social : 39 bis, rue le Coz 35000 RENNES. Objet social : acquisition, administration, gestion par location ou autrement de tous immeubles, biens ou droits immobiliers (…). Durée : 99 ans. Capital social : 500 euros, par apport en numéraire. Gérance : Nicolas STURM sis 39 bis, rue le Coz 35000 RENNES sans limitation de durée. Cessions de parts : droit préférentiel d'acquisition au profit des associés et agrément des associés requis dans tous les cas. RCS RENNES. Pour avis.

207J05599

Géraud MOINS, Marie-Josèphe MOINS et Béatrice VACHON, Notaires associés
6 rue du tribunal - 35160 MONTFORT SUR MEU

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 28 août 2020, à MONTFORT SUR MEU.
Dénomination : **SCI JCK**.
Forme : Société civile immobilière.
Siège social : 8 Le Rocher, 35380 Maxent.
Objet : acquisition, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente exceptionnelle de tous biens et droits immobiliers.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 100 euros Montant des apports en numéraire : 100 euros.
Cession de parts et agrément : cessions de parts soumises à l'agrément préalable des associés à l'unanimité.
Gérant : Monsieur Jean-Luc JICQUEL, demeurant 8 Le Rocher, 35380 Maxent
La société sera immatriculée au RCS de RENNES.
Pour avis.

207J05629

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 24/08/2020 à 14H00, il a été constitué une Société a Responsabilité Limitée présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination Sociale : **HOTwave**. Capital : 500 €UROS - Apports en numéraire. Siège social : 10 Bis rue Hélène BOUCHER 35136 SAINT JACQUES DE LA LANDES. Objet Social : La conception, la réalisation et l'exploitation de produits informatiques et électroniques. La prestation de services et de conseils, la conception, l'étude, l'analyse, l'équipement, l'installation, la gestion, l'utilisation et l'amélioration de systèmes informatiques. DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. Gérance : FAISNEL Loïc, demeurant : 10 Bis rue Hélène BOUCHER 35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE. La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES. Pour Avis, La Gérance

207J05539

Par ASSP du 31/08/2020, il a été constitué une EURL dénommée **EKKO SYSTEM**. Siège social: 1 rue des métairies 35250 Saint-aubin-d'aubigné. Capital: 100€. Objet: la programmation informatique pour le compte de tiers; conseil en développement et stratégie digitale; activités de formation au développement informatique. Réalisations de chartes graphiques, design et ergonomie, photographe, montage vidéo et son. Gérance: M. Mickael Guesdon, 1 rue des métairies 35250 Saint-aubin-d'aubigné. Durée: 99 ans. Immatriculation au RCS de RENNES.

207J05570

Par ASSP en date du 27/08/2020, il a été constitué une SASU dénommée :
SASU CHAUVIN
SIÈGE SOCIAL : 3 bis rue du cleray 35450 LANDAVRAN CAPITAL : 5000 € OBJET SOCIAL : lavage de véhicules et désinfection PRÉSIDENT : M chauvin cyrille demeurant 3 bis rue du cleray 35450 LANDAVRAN élu pour une durée illimitée ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. CLAUSES D'AGRÉMENT : Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement ayec accord du Président de la Société. DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.

207J05542

Par ASSP en date du 24/08/2020 il a été constitué une SCI à capital variable dénommée : **SCI K-H À CAPITAL VARIABLE**
SIÈGE SOCIAL : 27 allée Georges Brassens 35135 CHANTEPIE CAPITAL MINIMUM : 1200 € CAPITAL SOUSCRIT : 1200 € CAPITAL MAXIMUM : 120000 € OBJET SOCIAL : Acquisition, administration, cession et gestion de biens dans le cadre de la location à titre professionnel ou d'habitat. GÉRANCE : Mme KOUNGA Gina et M Fabrice HÉLÉNON demeurant 13 rue Camille Flammarion 77000 MELUN ; M KOUNGA Grégoire demeurant 27 allée Georges Brassens 35135 CHANTEPIE DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.

207J05533

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 01/07/2020 à LOUVIGNE DU DESERT, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée. Dénomination : **DUCHESNE YVES**. Siège : 42 rue de Saint Brice, 35420 LOUVIGNE DU DESERT . Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. Capital : 60 000 euros
Objet : Agent commercial dans le domaine funéraire, monuments et plaques funéraires et toutes activités s'y rattachant. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Président : Monsieur Yves DUCHESNE, demeurant 42 rue Saint Brice - 35420 LOUVIGNE DU DESERT. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES. POUR AVIS Le Président

207J04699

SG Notaires Saint-Germain — Rennes
Paul Scouarnec
Emmanuel Gours
Notaires
12 rue des Francs Bourgeois
35000 RENNES
02 99 63 47 47
sg-notaires.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Fabienne CHEVALIER, notaire à RENNES, en date du 28 août 2020, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : CLUBSA
Forme sociale : Société à responsabilité limitée.
Au capital de : 5.000,00 €.
Siège social : 31 rue Emile Bernard 35700 RENNES
Objet : création, acquisition exploitation de tout fonds de commerce de débit de boissons, restauration rapide sous toutes des formes et vente de produits associés.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.
Gérants : M. Philippe CHERON, et Madame Fabienne DENIS, 31 rue Emille Bernard 35700 RENNES.

Pour avis

207J05566

Emeraude Notaires Saint-Malo
Pierre-Luc VOGEL
Alain GAUTRON & Nicolas OREAL
51, Boulevard Douville 35400 SAINT-MALO
02 99 81 20 86 / vgo.saintmalo@notaires.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Alain GAUTRON, Notaire à SAINT-MALO, 51 Boulevard Douville, le 3 août 2020, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : SCI DIAB.
Le siège social est fixé à : SAINT-MALO (35400), 10 rue de la Maison Neuve.
La société est constituée pour une durée de quatre-vingt-dix-neuf (99) années
Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR) constitué d'apports en numéraire.
Les parts sont librement cessibles entre associés et au profit de l'ascendant ou du descendant d'un associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le premier gérant de la société est : Monsieur Raoul DUHIREL, demeurant à SAINT MALO (35400), 16 rue de l'Amiral Magon.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de SAINT-MALO
Pour avis
Le notaire.

207J05581

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à RENNES du 28 août 2020, il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
DÉNOMINATION SOCIALE : ALINEM
CAPITAL : 5 000 euros
SIÈGE SOCIAL : PACÉ (35740) – Allée de la Touche Milon
OBJET :
- le courtage en travaux et l'activité de contractant général ;
- la maîtrise d'œuvre, l'ordonnancement, la planification et la coordination des chantiers ;
- la création, l'acquisition, la prise à bail ou en gérance libre et l'exploitation de tous fonds de commerce, entreprises ou établissements quelconques se rattachant aux activités ci-dessus spécifiées ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement ;
DURÉE : 99 ans
GÉRANCE : Monsjeur Alban TOLLEMER, demeurant à PACÉ (35740) – Allée de la Touche Milon, est nommé en qualité de premier Gérant de la Société, pour une durée indéterminée.
La société sera immatriculée au R.C.S. de RENNES.
Pour avis et mention.

207J05550

Par ASSP en date du 03/08/2020, il a été constitué une SASU dénommée :
BKS SASU
SIÈGE SOCIAL : 8, Place du Colombier 35000 RENNES CAPITAL : 100 € OBJET SOCIAL : RESTAURATION DE TYPE RAPIDE, CAFE ASSOCIATIF, SALON DE THE, ET TOUTES ACTIVITES CONNEXES ET COMPLEMENTAIRES S'Y RAPPORTANT. PRÉSIDENT : M BAKRAOUI Samir demeurant 13, rue belle ile-en-mer 35830 BETTON élu pour une durée illimitée CLAUSES D'AGRÉMENT : La cession des actions de l'associé unique est libre. La cession s'opère vis-à-vis de la société par une notification effectuée à son Président. Le transfert des actions fait l'objet d'une mention sur le registre des mouvements tenus par la société. DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.

207J05561

BODY HOME

Société à responsabilité limitée
Au capital de 500 €
Siège social : 2, rue de la motte d'ille
35830 BETTON

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2 septembre 2020, Il a été constitué sous la dénomination sociale BODY HOME. Une société à responsabilité limitée présentant les caractéristiques suivantes : Siège social : 2, rue de la motte d'ille – 35830 BETTON. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des Sociétés. Objet social : Le coaching sportif et bien-être en entreprise et auprès de particuliers, l'organisation d'évènements sportifs, la vente de matériels sportifs et accessoires s'y rapportant. Le capital social s'élève à la somme de 500 €. Il est divisé en 100 parts sociales de 5 euros chacune, entièrement souscrites et libérées à hauteur de 250 €. Gérance : Monsieur Mathieu FLAJOLET demeurant : 10, rue monte en haut - 35250 CHEVAIGNE est désigné en qualité de gérant. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES. Pour avis et mention, Le gérant

207J05646

Par acte SSP du 28/08/2020, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination :
NATURE ET SANTE
Objet social : négoce de produits d'alimentation biologique. Siège social :1 rue du capitaine Martin, 35600 Redon. Capital : 5.000 €. Durée : 99 ans. Président : Mme PAPIN MURIEL, demeurant Le Silz du haut, 56190 Arzal. Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix. Clause d'agrément : La cession d'actions à un tiers ou au profit d'associés est soumise au droit de préemption des associés. Immatriculation au RCS de Rennes

207J05575

www.7jours.fr

CONSTITUTIONS

Athéis
experts-comptables

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ST MALO DE PHILY du 02 septembre 2020, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SARL à associée unique, Dénomination sociale : INSPIRH, Siège social : 1 route de la Vallée, 35480 SAINT-MALO-DE-PHILY, Objet social : Le conseil et la formation en gestion de ressources humaines, en management et en conduite du changement., Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS, Capital social : 1 000 €, Gérance : Céline DENIEL, demeurant 1 route de la Vallée 35480 SAINT-MALO-DE-PHILY, assure la gérance. Immatriculation de la Société au RCS de RENNES. Pour avis La Gérance

207J05648

FIDAL - Société d'avocats
52 Rue Jacques-Yves Cousteau
85000 LA ROCHE SUR YON

AVIS

Avis est donné de la constitution de la société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination :

ORBELLO PREFABRICATION

Forme : Société par Actions Simplifiée
Capital : 10.000 Euros
Siège social : 20 Boulevard de Laval – 35500 VITRE
Objet : Toutes opérations industrielles et commerciales de fabrication et négoce de béton prêt à l'emploi ;
Toutes opérations de fabrication, stockage et négoce de tous produits, articles, éléments, moulages en béton préfabriqués, en ciment armé et vibré et toutes autres matières agglomérées ;
La création, l'achat, la vente, la cession, l'échange, la location ou la mise en gérance et l'exploitation de tous fonds de commerce appartenant à la société ou de tous autres qui pourront être créés, loués, achetés ou pris en gérance par elle ;
La prise de participation directe ou indirecte, majoritaire ou non, l'acquisition, la gestion et la vente de valeurs mobilières et parts d'intérêts dans toutes sociétés, entreprises, opérations et fonds de commerce dans le domaine des activités précitées
Pour réaliser cet objet, la société pourra, obtenir ou acquérir tous brevets, licences, procédés et marques, les exploiter, céder ou apporter et concéder toutes licences d'exploitation ou contrats de franchise en tous pays et procéder à l'achat, la construction et la location de tous immeubles nécessaires, ou utiles à la bonne marche de la société, leur aménagement et leur vente, la location des parties de ces immeubles qui ne seraient pas nécessaires à la société, et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ou à tous autres objets similaires ou connexes, susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.
Durée : 99 années
Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix.
Transmission d'actions : Toute cession ou transmission d'actions de l'associé unique s'effectue librement.
Présidente: La Société BAGLIONE – SAS au capital de 179.200 Euros ayant son siège social à VITRE (Ille et Vilaine) – 20 Boulevard de Laval et immatriculée au RCS de RENNES sous le n° 679.200.170
La Société sera immatriculée au RCS de RENNES
Pour avis.

207J05687

24h/24h
VOS ANNONCES LÉGALES PAR INTERNET

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : **DANDIZ** ; Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée ; Siège social : 12 Rue Baudrairie 35000 RENNES ; Objet social : Restauration, sur place et/ou à emporter, spécialisée dans l'apéritif personnalisable sous forme de planche à composer soi-même parmi une sélection de produits de qualité ; Vente d'épicerie fine ; (…). Durée : 99 ans ; Capital social : 20.000 euros ; Gérance : Jérôme PASIAK sis 12 Rue Baudrairie 35000 RENNES sans limitation de durée. RCS RENNES. Pour avis,

207J05534

MODIFICATIONS

JONSAR
Société civile
Au capital de 1 008 000 €
porté à 1 108 000 €
Siège social : 48 rue du Tertre
35170 BRUZ
882 020 670 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 01/03/2020 que le capital social a été augmenté de 100 000 € par voie d'apport en nature.
En conséquence, l'article CAPITAL SOCIAL des statuts a été modifié.
Ancienne mention : Le capital social est fixé à un million huit mille euros (1 008 000 €).
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à un million cent huit mille euros € (1 108 000 €).
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES
Pour avis La Gérance

207J05189

HAPPY BLUE FISH STUDIO
SAS au capital de 452.615 €
24, Avenue des Français libres
35000 RENNES
RCS RENNES 513 738 674

Par décision du 9/03/2020, le Président a constaté la réalisation de l'augmentation de capital d'un montant de 3.888€ en numéraire et par création de 1.200 actions nouvelles, pour le porter de 452.615 € à 456.503€.
Mention au RCS de Rennes

207J05520

"GBA"
Selarl d'Avocats au capital de 115 000 Euros
porté à 127 170 Euros
Siège social : 24 Mail François Mitterrand à RENNES (35)
R.C.S. RENNES 493 675 904

AUGMENTATION DE CAPITAL

Aux termes de l'Assemblée Générale Mixte du 8 juin 2020, il a été décidé d'augmenter le capital de 12 170 euros pour le porter de 115 000 à 127 170 euros.
L'article 6 des statuts est modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis, La Gérance.

207J05587

CARCREFF
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
Société d'Avocats
19 A, rue de Châtillon - CS 26535
35065 RENNES CEDEX

AUGMENTATION DE CAPITAL SOCIAL

« Yannick RIOU et Typhenn MENGER BELLEC, Notaires Associés »
Société d'exercice libéral à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 Euros
Porté à 15 000 Euros
Siège social : 1 rue de la Fontaine
35510 CESSON-SEVIGNE
834 355 653 RCS RENNES

AVIS

Aux termes des décisions collectives unanimes des associés du 28 janvier 2020, le capital social a été augmenté en numéraire de 5 000 € pour le porter de 10 000 € (ancienne mention) à 15 000 € (nouvelle mention). Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention est faite au RCS de RENNES. Pour avis. La Gérance

20101368

COGEDIS
L'expertise comptable

Exploitation agricole à responsabilité limitée **LA FLOURIE** Au capital de 7500 euros La Flourie 35240 RETIERS RCS RENNES 880 478 656 Suivant décisions extraordinaires en date du 04/05/2020, les associés ont procédé à une augmentation du capital social et ce avec effet au 01/03/2020. Ces décisions motivant les publications suivantes : Ancien capital : 7 500 € Nouveau capital : 304 000 € Nature des apports : (meubles (améliorations, stocks, matériel, cheptel) et immeubles Le dépôt des actes sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Rennes. Pour avis,

207J05663

E-CARRY ON
SAS au capital de 1 000 euros
11 rue léo lagrange 35310 Chartres de Bretagne
881 850 952 RCS RENNES

MODIFICATION DU CAPITAL

Par délibération en date du 07/07/2020, l'assemblée générale a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 29 000 € par voie de création de nouvelles actions. Le capital social est désormais fixé à la somme de 30 000 €. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au RCS de RENNES.

Pour avis

207J05658

SELARL
Cabinet Alain GORRET
Avocat
Spécialiste en Droit Fiscal
Ancien élève de l'E.N.I - Espace Performance
Centre Alphasis Bat H1
35760 SAINT-GREGOIRE
Tel : 02 99 25 03 22

AVIS DE MODIFICATIONS

En date du 15/06/2020, le gérant et associé unique de la **SELARL CABINET ALAIN GORRET**, société au capital de 120 000 euros, RCS RENNES 480 233 758, dont le siège social est fixé Espace Performance – Centre Alphasis – Bât. H1 à SAINT-GREGOIRE (35760), a décidé :
• D'agréer en qualité de nouvel associé Monsieur Nicolas MARUELLE, né le 29/05/1975 à RENNES (35), domicilié Résidence Parc d'Armor – 3, square Pierre-Jakèz Hélias à RENNES (35700),
• D'autoriser, à compter du 15/07/2020, la cession de 75 parts sociales numérotées 76 et 150, détenues par Monsieur Alain GORRET, domicilié 9, rue de l'Oust à PEILLAC (56220) au profit de Monsieur Nicolas MARUELLE,
• De nommer, à compter du 15/07/2020, en qualité de nouveau cogérant, Monsieur Nicolas MARUELLE,
• De modifier la raison sociale de la société, désormais dénommée **SELARL CABINET ALAIN GORRET – NICOLAS MARUELLE**.
Les articles 3 et 8 des statuts ont été modifiés corrélativement.
Le dépôt des pièces sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES
Pour avis.

20101369

CERFRANCE
BROCÉLIANDE

AVIS DE MODIFICATIONS

SARL M.L.B. Société à Responsabilité Limitée. au capital social de 2 812 500 € € Siège social : ZA La Mélinière 35530 SERVON SUR VILAINE. RCS : RENNES B 434 627 071. Annonce légale. L'assemblée générale ordinaire du 27 mai 2020 a décidé de nommer la société INITIA (301 241 642 R.C.S. RENNES), 20 rue Jules Vallès 35000 RENNES en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, pour une période de trois exercices, dans le cadre de l'audit légal des « petites entreprises » soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022, et ce à compter du 27 mai 2020. Pour avis, La Gérance

207J05556

CERFRANCE
BROCÉLIANDE

AVIS DE MODIFICATIONS

SA LE BRIS OCCASIONS POIDS LOURDS. Société Anonyme. au capital social de 2 000 000 €. Siège social : ZAD La Mélinière "La Gratière" 35530 SERVON SUR VILAINE. RCS : RENNES B 351 643 390. Annonce légale. L'assemblée générale ordinaire annuelle du 27 mai 2020, prenant acte de l'expiration des mandats de commissaire aux comptes titulaire de la société INITIA et de commissaire aux comptes suppléant de M. Fabrice PIAUD, décide de : - renouveler le mandat de INITIA (301 241 642 RCS RENNES), commissaire aux comptes titulaire pour une nouvelle période de six (6) exercices, dans le cadre d'un audit classique, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2025. - ne pas renouveler le mandat de commissaire aux comptes suppléant de Monsieur Fabrice PIAUD. - ne pas nommer, conformément à l'article L.823-1, al. 2 du Code de commerce, de commissaire aux comptes suppléant en remplacement de Monsieur Fabrice PIAUD. Mention sera faite au RCS de RENNES. Pour avis, La Présidence

207J05555

SOCIÉTÉ CIVILE DE MOYENS BORA BORA
Société civile de moyens
au capital de 1.800 euros
Siège social : 4 rue Saint-Georges
35000 RENNES
830 581 344 RCS Rennes

AVIS

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 30 septembre 2019, Monsieur Alexis Raffré, demeurant 14, avenue du Mail François Mitterrand 35000 RENNES a été nommé cogérant de la société à compter de ce jour.
Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis

207J05557

BRETAGNE TELECOM
Société par actions simplifiée
au capital de 121.875 €
Siège social : Zone industrielle de Bellevue, rue Blaise Pascal 35220 CHATEAUBOURG
483 400 628 R.C.S. Rennes

Aux termes des décisions des associés puis de l'associé unique en date du 09/07/2020, il a été pris acte de la démission de Global Secure Cloud de ses fonctions de Président et décidé de nommer en remplacement la société Adrénaline Holding SAS, sise Zone industrielle de Bellevue, rue Blaise Pascal – 35220 Chateaubourg, 882 210 040 RCS Rennes. Il a été décidé d'augmenter le capital social de 10.397 euros par émission d'actions nouvelles, portant le capital à 132.272 euros. Les statuts sont modifiés en conséquence. Dépôt légal au RCS de Rennes.

207J05584

KANGUROO
SARL au capital de 4000 €
Siège social : 31 boulevard de la belle épine
35760 SAINT-GRÉGOIRE
RCS RENNES 479638736

Par décision Assemblée Générale Ordinaire du 27/08/2020, il a été décidé de nommer M Gosset Romain, Marc, François demeurant 31 boulevard de la belle épine 35760 SAINT-GRÉGOIRE en qualité deGérant en remplacement de M Gosset Grégoire, Bernard, Mayeul, à compter du 01/09/2020 . Modification au RCS de RENNES.

207J05532

LETPER
SASU au capital de 5000 €
Siège social : 99 rue Jean Guéhenno
35700 RENNES
RCS RENNES 880710678

Par décision de l'associé Unique du 24/06/2020, il a été décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : Domiciliation d'entreprises et Autres services personnels n.c.a . Modification au RCS de RENNES.

207J05618

MODIFICATIONS

EVARVI

Société par actions simplifiée
au capital de 1.154.759 €
Siège social : Zone Industrielle de Bellevue,
rue Blaise Pascal 35220 CHÂTEAUBOURG
498 855 261 R.C.S. Rennes

Aux termes des décisions des associés puis de l'associé unique en date du 09/07/20, il a été pris acte de la démission de la société EVALOU de ses fonctions de Président et décidé de nommer en remplacement la société ADRENALINE HOLDING SAS sise ZI de Bellevue, rue Blaise Pascal, 35220 Châteaubourg, 882 210 040 RCS Rennes. Il a été décidé d'augmenter le capital de 90.933 euros par émission d'actions nouvelles, portant le capital à 1.245.692 euros. Les statuts sont modifiés en conséquence. Dépôt légal au RCS de Rennes.

207J05586

Me Jérôme ARRONDEL
Notaire
195 rue du Parc - Varades
44370 LOIREAUXDENCE

Notaires

CESSION DE PARTS

Suivant acte reçu par Me Jérôme ARRONDEL, le 23 Juillet 2020, enregistré à NANTES ESU EST, le 06 août 2020, sous les références 2020 N 2004,
Monsieur Grégory Michel Daniel **POINSOT**, chef d'entreprise demeurant à VAIR-SUR-LOIRE (44150), 139 La Gueslerie, Saint Herblon.
Né à SAINT-BRIEUC (22000), le 15 décembre 1976.
Epoux en premières noces de Madame Nathalie Jeannine Monique PROVOST.
A cédé à :
Madame Nathalie Jeannine Monique **PROVOST**, infirmière, demeurant à ANCENIS-SAINT-GEREON (44150), 30 impasse Jean Mazuet, Ancenis.
Née à NANTES, le 24 juin 1976.
Epouse en premières noces de Monsieur Grégory Michel Daniel POINSOT.
Les DEUX CENT CINQUANTE parts sociales de CENT QUATRE-VINGTS EUROS (180,00 €) chacune portant les n° 1 à 250 de la société dénommée "MELIMAXE 2", "Société civile immobilière", ayant son siège social à PACE (35740), 16 route du Pâtis Roussel. Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES et identifiée sous le numéro SIREN 531 668 036.
Suite à la cession, le capital social de ladite société se trouve réparti aujourd'hui comme suite :
« Le capital social s'élève à la somme de MILLE EUROS (1.000,00 €), divisé en mille (1000) parts sociales de UN EURO (1,00 €) chacune, entièrement souscrites, et attribuées de la façon suivante :
- Madame POINSOT NATHALIE : 500 Part (s)
- Monsieur GODIN DEWIS : 250 Part(s)
- Madame GODIN CLAIRE : 250 Part(s)
TOTAL DES PARTS FORMANT LE CAPITAL SOCIAL : 1000 Part(s)
Pour insertion - Me Jérôme ARRONDEL

207J05603

Cabinet MILIN
Avocat au barreau
de Vannes
62 rue Victor Basch
56000 VANNES
Tel : 02 97 46 80 20
avocat@cabinetmilin.fr

MAP ALMA

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 3 Robert Merle ZAC des
Portes de Nantes - Ccial
35000 RENNES
440 310 795 RCS RENNES

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 1er juillet 2019, il résulte que les mandats du cabinet S2G AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et du Cabinet JMLP AUDIT COMMISSARIAT, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.
Pour avis
La Gérance

207J05607

D&A
DANIEL AVOCATS ET ASSOCIES
Société d'Avocats
107, Avenue Henri Fréville
et 2 rue d'Espagne
35202 RENNES CEDEX 2

HÉNO

SARL à associé unique au capital de 3.000 €
Siège social : 10, place du Ronceray
35200 RENNES
RCS RENNES 831 150 768

DEMISSION D'UNE COGERANTE

Aux termes d'un procès-verbal en date du 31 août 2020, l'associé unique a pris acte de la démission de Madame Adeline HINAULT de ses fonctions de cogérante à compter du même jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis, le gérant.

207J05593

Cabinet MILIN
Avocat au barreau
de Vannes
62 rue Victor Basch
56000 VANNES
Tel : 02 97 46 80 20
avocat@cabinetmilin.fr

MAP SAINT GREGOIRE

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social : Route de Saint Malo
35000 RENNES
378 745 749 RCS RENNES

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 1er juillet 2019, il résulte que les mandats du cabinet S2G AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et du Cabinet JMLP AUDIT COMMISSARIAT, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.
Pour avis
La Gérance

207J05615

MELIMAXE 2

Société civile immobilière
Au capital de 1.000,00 €
Siège social 16 Route du Pâtis Roussel
35740 PACE
R.C.S. RENNES N° 531 668 036

AVIS

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 23 juillet 2020, il a été décidé de nommer en qualité de nouveau gérant Monsieur Dewis GODIN, demeurant à TOURS (37000), 54 rue Laponneraye pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Grégory POINSOT, démissionnaire.
Monsieur Dewis GODIN exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires.
Mention en sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis. Le gérant.

207J05604

Cabinet MILIN
Avocat au barreau
de Vannes
62 rue Victor Basch
56000 VANNES
Tel : 02 97 46 80 20
avocat@cabinetmilin.fr

MAP COLOMBIER

Société à responsabilité limitée
au capital de 63 200 euros
Siège social : Centre Commercial Colombia
35000 RENNES
440 310 910 RCS RENNES

Aux termes d'une décision de l'associée unique en date du 1er juillet 2019, il résulte que les mandats du cabinet S2G AUDIT, Commissaire aux Comptes titulaire, et du Cabinet JMLP AUDIT COMMISSARIAT, Commissaire aux Comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes. Pour avis,
La Gérance

207J05612

PHARMACIE LE LEUCH

SELARL
CAPITAL SOCIAL : 100.000 €
SIEGE SOCIAL : 06, rue de la Mare Pavée
35510 – CESSON-SEVIGNE
804 277 655 RCS RENNES (35)

MODIFICATION NOM COMMERCIAL TRANSFERT

Par décisions en date du 17/08/2020, l'associée unique a décidé de transférer le siège social au 48 rue de Bray à CESSON-SEVIGNE 35510 à compter du 31/08/2020 et de modifier le nom commercial qui deviendra Pharmacie de la Monniais en lieu et place de Pharmacie de la Boulais à compter de la même date. Les articles 4 et 5 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de RENNES.

207J05579

E.R.T

SARL au capital de 70 000 €
Siège : ZA des 4 Chemins 35250 Mouazé
394 805 956 RCS Rennes

Par PV du 07/08/2020, l'assemblée des associés a décidé de modifier la dénomination qui devient : **E.R.T - LS SERVICES** et de nommé co-Gérant M Sylvain DAVIERE, Le Menil, 49220 Montreuil-sur-MAINE.

207J05627

JURIS DomuS
Société d'Avocats

SPL « NOUVEL OBJECTIF D'AMENAGEMENT » " N.O.A "

Société publique locale à forme anonyme
au capital de 228.000 €
Siège social : 13, Place du Vert Buisson
35170 BRUZ
429 970 296 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS

Le conseil d'administration constate que par :
- une délibération du 08/06/2020, le Conseil Municipal de BRUZ a désigné les représentants de la Commune au Conseil d'administration comme suite au renouvellement du Conseil Municipal.
- une délibération du 29/06/2020, le Conseil Municipal de SAINT-GREGOIRE a désigné les représentants de la Commune au Conseil d'administration comme suite au renouvellement du Conseil Municipal.
Suivant délibérations en date du 15/07/2020, le Conseil d'Administration a nommé, en qualité de :
Nouveaux représentants de la Commune de BRUZ :
M. Gérard JOLY - M. Jean BOUTIN - M. Philippe SALMON - Mme Gaëlle PIERRE - Mme Gaëlle POULAIN - M. Alain KERMARREC - Mme Marie-Cécile PINARD - M. Vincent SAULNIER
En remplacement de :
M. Auguste LOUAPRE - Mme Catherine DECHAR - M. Jean-Patrick DESGUERETS - Mme Françoise LHOTELLIER - M. Olivier ATHANASE - M. Thomas COUSTIS DE LA RIVIERE - Mme Emmanuelle BELLEC - M. Vincent SAULNIER
Nouveaux représentants de la Commune de SAINT-GREGOIRE :
M. Pierre BRETEAU - Mme Laëtitia REMOISSENET - M. Éric CHAUCHART DU MOTTAY - M. Jean-Yves GUYOT
En remplacement de :
Mme Laëtitia REMOISSENET - M. Éric CHAUCHART DU MOTTAY - M. Pierre BRETEAU - M. Maxime GALLIER.
Nouveau représentant de la Commune de BRUZ, es qualité de Président Directeur Général :
M. Gérard JOLY en remplacement de M. Auguste LOUAPRE
Nouveau Vice-Président :
- Mme Marie-Cécile PINARD, représentant la commune de BRUZ
En remplacement de :
- M. Thomas COUSTIS DE LA RIVIERE, représentant la commune de BRUZ
- M. Pierre BRETEAU, représentant la commune de SAINT-GREGOIRE.
Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis.

207J05626

KEREDES PROMOTION IMMOBILIERE

Société Anonyme Coopérative
de Production d'HLM à Capital Variable
110 Boulevard Clémenceau 35200 RENNES
R.C.S RENNES 699 200 523

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une délibération en date du 4 juin 2020, l'assemblée générale mixte a décidé :
1°) Sous la condition d'obtention de l'agrément de l'activité d'Organisme de Foncier Solidaire par le préfet, la création d'un article 3bis « activité d'Organisme de Foncier Solidaire » libellé comme suit : «
Article 3bis :
Activité d'Organisme de Foncier Solidaire
La coopérative développe à titre accessoire une activité d'Organisme de Foncier Solidaire tel que défini au L.329-1 du Code de l'Urbanisme, dans le cadre du service d'intérêt général défini à l'article L. 411-2 du Code de la Construction et de l'Habitation. Cette activité s'exerce sur le territoire de la Bretagne.
L'activité d'Organisme de Foncier solidaire fait l'objet d'une comptabilité analytique propre et distincte. Les résultats de cette activité sont entièrement affectés au maintien ou au développement de cette activité et sont affectés à des réserves financières obligatoires spécifiques telles que prévues au b) du 3° du R.423-3 du Code de l'Urbanisme. Aucune autre part de résultat n'est affectée à ces réserves.
En cas de suspension de l'agrément délivré au titre de l'article L.329-1 du code de l'urbanisme, le conseil d'administration est convoqué sans délai aux fins de délibérer sur la réponse à apporter au Préfet de région, et notamment sur les conditions de délivrance de l'agrément et/ou pour mettre fin aux manquements graves signalés. La copie de la délibération du conseil ainsi que les copies des baux réels consentis par l'Organisme seront transmis au Préfet de région. L'organisme ne peut conclure de nouveau bail réel solidaire pendant la durée de la suspension.
En cas de retrait de l'agrément délivré au titre de l'article L.329-1 du code de l'urbanisme, le conseil d'administration se réunira afin de convoquer dans les délais légaux une assemblée Générale Extraordinaire en vue de statuer sur l'arrêt de l'activité d'OFS. En l'absence de réunion ayant permis de délibérer dans un délai de 3 mois à compter de la notification par le préfet, l'Assemblée générale est convoquée par le Préfet de région et présidée par le Préfet de région ou un représentant qu'il désigne.
L'assemblée Générale Extraordinaire se prononce notamment sur les modalités de cession des actifs affectés aux baux réels solidaires à un autre organisme de foncier solidaire dans un délai d'un an fixé à l'article R.329-14. Elle définit par ailleurs les mesures de gestion permettant d'assurer le respect des droits et obligations attachés aux baux réels solidaires en cours jusqu'à leur cession définitive.
2°) de proroger la durée de vie de la société de 99 ans à compter du 4 juin 2020 et a modifié corrélativement l'article 4-2 « durée » des statuts.
3°) de supprimer la référence à la boîte postale et a modifié corrélativement l'article 4 « compétence territoriale – siège social ».
4°) de nommer Madame Isabelle MONNIER en qualité d'administrateur pour une période de 3 ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.
5°) de ne pas renouveler le mandat d'administrateur de COOPALIS.
Pour avis, le Représentant légal

207J05630

GLOBAL SECURE CLOUD

Société par actions simplifiée
au capital de 22.993.942 €
Siège social : Zone Industrielle de Bellevue,
rue Blaise Pascal 35220 CHÂTEAUBOURG
844 203 992 R.C.S. Rennes

Aux termes d'un PV des décisions unanimes des associés du 09/07/2020, il a été pris acte de la démission d'Evalou de ses fonctions de Président et de nommer en remplacement la société Adrénaline Holding, sise Zone Industrielle de Bellevue, rue Blaise Pascal – 35220 Châteaubourg, 882 210 040 RCS Rennes. Il a été décidé d'augmenter le capital de 2.070.957 euros par émission d'actions nouvelles, portant le capital à 25.064.899 euros. Les statuts sont modifiés en conséquence. Dépôt légal au RCS de Rennes.

207J05669

MODIFICATIONS

DE LA TRANSHUMANCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 euros
Siège social : 31, rue Gilles de Roberval
35340 LIFFRE
840 378 780 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associés en date du 01/07/2020, il a été décidé de nommer Mme Mélissa MALVOISIN demeurant Lieudit Launay Pavrel 35140 MEZIERES SUR COUESNON en qualité de cogérante sans limitation de durée à compter du même jour. RCS RENNES. Pour avis. La Gérance.

207J05654

BRETAGNE HEBERGEMENT

Société civile au capital de 1.500 €
Siège social : Zone Industrielle de Bellevue,
35220 CHÂTEAUBOURG
750 182 586 R.C.S. Rennes

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 09/07/20, il a été pris acte de la démission de la société EVALOU de ses fonctions de Gérant et décidé de nommer en remplacement la société ADRENALINE HOLDING SAS sise ZI de Bellevue, rue Blaise Pascal, 35220 Châteaubourg, 882 210 040 RCS Rennes.
Dépôt légal au RCS de Rennes

207J05576

SARL CAMPANILA

SARL au capital de 2500000 €
Siège social : 65 rue de Riancourt
35400 SAINT-MALO
RCS SAINT-MALO 444 199 715

Par décision Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 15/07/2020 la société LAINE, DAVY ET ASSOCIES située 3 rue du Bois Herveau 35400 SAINT-MALO en qualité de commissaire aux comptes titulaire à compter du 15/07/2020

207J05605

Notaires

SELARL Bastien BLANCHET,
Notaire associé
Aurélia BLANCHET, Notaire
2 Bd Jacques Faucheux
35300 FOUGERES

ETABLISSEMENTS DUBOIS

Valaine
35420 LE FERRE
328 845 227 R.C.S. RENNES

Suivant acte reçu par Me B. BLANCHET, le 12/08/2020, enregistré au SDE RENNES, le 19/08/2020, Réf. 3504P61 2020 N 02749
Le capital social initial de 7.622,45 € a été augmenté par l'apport en nature par M. Loïc DUBOIS dt à LE FERRE, "Valaine", du fonds de commerce de RESTAURANT – DEBIT DE BOISSONS – DANCING – COMMERCE DES ALIMENTS POUR LE BETAIL ET DES ENGRAIS, exploité à LE FERRE (35420) lieudit Valaine, par la SARL ETABLISSEMENTS DUBOIS aux termes d'un contrat de location-gérance en date du 8 décembre 1983 consenti par M. Jean DUBOIS (609.118.351 RCS RENNES). Par suite dudit apport, le contrat de location-gérance a été résilié.
Cet apport évalué 15 000 € a généré une augmentation de capital de 3.917,94 € portant ainsi le capital social à 11.540,39 € divisé en 757 parts sociales d'une valeur nominale de 15,24 € chacune.
Prime d'émission : 11.082,06 €.
En contrepartie de son apport, M. Loïc DUBOIS a reçu 257 parts sociales d'une valeur nominale de 15,24 €.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales au siège social de la société ETABLISSEMENTS DUBOIS, où domicile a été élu à cet effet.
Les déclarations de créances sont à effectuer auprès du GTC de RENNES.
Le dépôt légal sera effectué près du Tribunal de Commerce de RENNES
Pour avis
Me BLANCHET

207J05657

le 11.08.2020,l'associe unique de la sarl a associe unique differencie,8imp clement ader 35470 bain de bretagne,capital 20000 €,rcs rennes 521326603,transfert le siege au 11 rue lourmel 75015 paris,et prend acte de la demission de pierre emmanuel fardin en qualite de gerant et nomme rejeb faouzia sis 36r camille pelletan 92120 montrouge, en qualite de gerant,a compter de cette meme date.rad rennes.immat paris

207J05348

FIDAL - Société d'avocats
52 Rue Jacques-Yves Cousteau
85000 LA ROCHE SUR YON

ORBELLO HOLDING ET SERVICES

Société par actions simplifiée
au capital de 377.680 euros
Siège social : 20 Boulevard de Laval
35500 VITRE
387.958.747 RCS RENNES

Suivant décisions du 31 juillet 2020, la collectivité des associés de la Société ORBELLO HOLDING ET SERVICES a constaté le caractère définitif de la fusion par absorption de la société ROAZIO SERVICES, SARL au capital de 10.000 euros dont le siège social est à VITRE (35500) 20 Boulevard de Laval, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES sous le n° 789.119.419, les apports réalisés et leur évaluation. Par suite, la société ROAZIO SERVICES, société absorbée, a été dissoute du seul fait de la réalisation définitive de la fusion.
Pour avis.

207J05688

LE TAILLIS

SAS au capital de 135435 €
Siège social :
5 ALLEE DE LA TOUCHE ABLIN,
RESIDENCE DU CHATEAU,
35510 Cesson-Sévigné
350 749 560 RCS de Rennes

L'AG du 30/06/2020 a pris acte de la cessation des fonctions des Commissaires Aux Comptes Titulaire et Suppléant respectivement, F 2A FOURCADE AUDIT ASSOCIES et JACQUES SERRA ET ASSOCIES.
Modification du RCS de Rennes

207J05554

SARL ANATELLE

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL DE 528.200 €UROS
SIEGE SOCIAL :
21 rue Saint-Hélier – 35000 RENNES
R.C.S. : RENNES 482 401 916

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 aout 2020, la Collectivité des Associés a : - pris acte de la démission du gérant, Monsieur Jean-Luc COUPEL et a nommé en remplacement Madame Estelle MANDARD demeurant 83, rue de la Monniais – 35510 CESSON-SEVIGNE et Kévin ADKINS, demeurant 1, La Lande Borgnet– 35290 SAINT MEEN LE GRAND, pour une durée illimitée, L'article 30 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis, La Gérance

207J05611

LE COMPTOIR DES SAVEURS

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.200 euros
Siège social : 3, rue Gilles de Roberval
ZA de Beaugé 35340 LIFFRE
438 733 743 RCS RENNES

Par décision de l'associée unique en date du 01/07/2020, il a été décidé de nommer Mme Mélissa MALVOISIN demeurant Lieudit Launay Pavrel 35140 MEZIERES SUR COUESNON en qualité de cogérante sans limitation de durée à compter du même jour. RCS RENNES. Pour avis. La Gérance.

207J05653

AIRPAC

Société par actions simplifiée
au capital de 1.600.000 €
8 rue du Rocher Bidaine
35210 Châtillon en Vendelais
479 393 647 RCS RENNES

Le 28 août 2020, le président de la société a pris acte de la démission de Monsieur Laurent MOUCHET de ses fonctions de Directeur Général avec effet au 28 août 2020 et a décidé de ne pas remplacer le directeur général démissionnaire.

207J05553

CESSON PLOMBERIE CHAUFFAGE SOLAIRE

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 12 Cours de la Vilaine
35510 CESSON SEVIGNE
452 416 233 RCS RENNES

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes d'une délibération en date du 13 août 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 40 000 euros.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions à un tiers est soumise à l'agrément préalable des associés.
M. Cyril DELAHAYE, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ :
La société DEL 4, SARL au capital de 500 000 euros, ayant son siège social 12 Cours de la Vilaine – 35510 CESSON SEVIGNE (791 796 006 RCS RENNES), représentée par Monsieur Cyril DELAHAYE.
DIRECTEUR GÉNÉRAL :
M. Cyril DELAHAYE demeurant 14 B route de la Valette – Le Petit Dézerseul 35510 CESSON-SEVIGNE
Pour avis
Le Président

207J05673

TRANSFORMATION D'UNE SOCIETE EN SAS / SASU

Dénomination : **le Lorient Hotel.**
Forme : SARL.
Capital social : 7622.45 euros.
Siège social : 46 rue de lorient, 35000 Rennes.
411803828 RCS GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES.
Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 juin 2020, les associés ont décidé de transformer la société en société par actions simplifiée.
Président : Monsieur gilles carre, demeurant 13 rue pierre gourdel, 35000 Rennes.
Personne ayant le pouvoir d'engager la société : Monsieur gilles carre, demeurant 13 rue pierre gourdel, 35000 Rennes
Mention sera portée au RCS de GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES
..

207J05631

LE FROMAGER DE CESSON

Société en Nom Collectif
au capital social de 8000 euros
Siège social : 15B rue de la Rigourdière
35510 CESSON SEVIGNE
810.144.451 RCS RENNES

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale mixte en date du 27 Juin 2020, les associées de la société LE FROMAGER DE CESSON ont décidé à l'unanimité de révoquer pour juste motif Monsieur Serge DIGONNET, né le 7 Janvier 1966 à Firminy (42), demeurant 17 route de Limonest 69450 SAINT CYR AU MONT D'OR, de ses fonctions de co-gérant à compter du 30 juin 2020. Mention sera faite au RCS : RENNES
Pour avis,
La gérance

207J05637

3MS, SCI au capital de 500€. Siège social : 17 Rue du Docteur Lefreche 35640 MARTIGNE-FERCHAUD 489 836 544 RCS RENNES. Le 16/07/20, les associés ont : décidé de transférer le siège social au 2 Rue de Vaudemont 54610 NOMENY à compter du 16/07/20 ; Radiation au RCS de RENNES. Inscription au RCS de NANCY

207J05204

SCI SANDJOSA SCI K: 1000€. Siège: 7la Neuve MONT-DOL RCS ST MALO 789733151. Assp 5/8/20 trans siège 71 la ville joie LE TRONCHET. Modif rcs SAINT-MALO

207J05252

PERSIGMAT

SCI au capital de 100 €
Siège social : 14 Allée Bisson
35000 RENNES
484 340 526 RCS RENNES

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 20/07/2020, il a été décidé de transférer le siège social au **9 Rue de La Haie de Terre 35650 LE RHEU** à compter du 23/09/2020.
L'article 5 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de RENNES.

207J05601

KIOUÏ

SARL au capital minimum de 1000 €
Siège social : 41 Rue Dautancourt
75017 PARIS RCS PARIS 530475599

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/08/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 31 Rue de Brest 35000 RENNES à compter du 01/09/2020 GÉRANCE : M Tronchot Damien demeurant 31 Rue de Brest 35000 RENNES . Radiation au RCS de PARIS et immatriculation au RCS de RENNES.

207J05594

AVIS DE TRANSFERT

MAISONS SIGNATURE
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 1 rue Raoul PONCHON
35000 RENNES
831 602 552 RCS RENNES
Par décision du 27 août 2020, l'associé unique a transféré le siège social à 12 rue de la serpette 35000 RENNES à compter du 27 août 2020. L'article 4 des statuts a été modifié. Avis au RCS de Rennes.

207J05597

LA CHAPELLOISE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10.000 euros
Ancien siège social : 58 route de Saint Malo
35520 LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ
Nouveau siège social : 52, rue de la Motte
35740 PACE
535 311 823 RCS RENNES

Par décision des associés du 14/08/2020, le siège a été transféré du 58 route de Saint Malo 35520 LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ au 52, rue de la Motte 35740 PACE à effet du 01/09/2020. L'article 4 des statuts a été modifié. RCS RENNES. Pour avis.

207J05582

KEOLIS SAINT MALO

Société à responsabilité limitée
au capital de 461 230 €
Siège social : ZAC du Routhouan
Impasse de l'Ablette 35400 SAINT MALO
490 948 163 RCS SAINT-MALO

Suivant décisions du 30/06/2020, l'associé unique a décidé de transférer le siège social situé ZAC du Routhouan – Impasse de l'Ablette 35400 SAINT MALO au 4 avenue des Peupliers – Technoparc Bâtiment G - 35510 CESSON SEVIGNE.
Gérant : Christian BOUYER demeurant 3 impasse de Montréal 14610 CAIRON.
L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.
La société sera radiée du RCS de SAINT MALO et réimmatriculée au RCS de RENNES

207J05617

LIVING EN MARS

SCI au capital de 1000 €
Siège social : 30 Rue Montgolfier
93500 PANTIN
789536323 RCS de BOBIGNY

Par AGE du 02/11/2019, il a été décidé de transférer le siège social au 39 Boulevard Magenta 35000 RENNES, à compter du 02/11/2019. **Gérance** : CAROLINE GUAINE 39 Bd Magenta 35000 RENNES. Radiation au RCS de BOBIGNY et immatriculation au RCS de RENNES

207J05634

MODIFICATIONS

SCI GERARD SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE AU CAPITAL DE 1 200 € SIÈGE SOCIAL : 130 RUE DE CHÂTILLON 35200 RENNES 835 375 528 RCS RENNES

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

AVIS DE PUBLICITÉ : Aux termes d'une délibération en date du 24 juin 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 130 rue de Châtillon, 35200 RENNES au 7 Boulevard Voltaire - 35000 RENNES à compter du 24 juin 2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES. Pour avis, la Gérance

207J05568

AVIS DE TRANSFERT

NEWSENS
EURL
au capital de 10.000 euros
Siège social : 9 rue du capitaine Alfred Dreyfus 35000 RENNES
492 767 033 RCS RENNES

Par décision du 27 août 2020, l'associé unique a transféré le siège social à 2 rue de la Mabilais 35000 RENNES avec effet au 22 juillet 2020. L'article 4 des statuts a été modifié. Avis au RCS de Rennes

207J05680

THE RIVER

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10.000 euros Ancien siège social : 36-38 rue Saint-Georges 35000 RENNES
Nouveau siège social : 31 Cours de la Vilaine 35510 CESSON SEVIGNE
843 008 145 RCS RENNES

Par décisions unanimes des associés du 01/09/2020 à effet du même jour, le siège social a été transféré du 36-38 rue Saint-Georges 35000 RENNES au 31 Cours de la Vilaine 35510 CESSON SEVIGNE. L'article 4 des statuts a été modifié. RCS RENNES. Pour avis.

207J05651

LA RENNAISE SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE AU CAPITAL DE 1 200 €. SIÈGE SOCIAL : 56 BIS RUE RATIER 56100 LORIENT 833 136 013 RCS LORIENT.

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

AVIS DE PUBLICITÉ : Aux termes d'une délibération en date du 24 JUIN 2020, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 56 bis rue Ratier, 56100 LORIENT au 7 boulevard Voltaire - 3500 RENNES à compter du 24 juin 2020, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de LORIENT sous le numéro 833 136 013 RCS LORIENT fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de RENNES. La Société, constituée pour 99 années à compter du 07/11/2017, a pour objet social Acquisition, achat apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location, et vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question et un capital de 1 200 € composé uniquement d'apports en numéraire. Pour avis La Gérance

207J05572

SAS HOLDING ANTOINE SOUHAITE

SAS A ASSOCIE UNIQUE
Au Capital de 401.000 €uros
Siège Social : Parc Edonia – Batiment H
Rue de la Terre Victria
35760 SAINT GREGOIRE
R.C. S. : RENNES 532 653 888

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 31 aout 2020, il a été arrêté la modification suivante : - Le siège social a été transféré à : 28 Boulevard de Dézerseul 35510 CESSON SEVIGNE. L'article 3 des statuts se trouve ainsi modifié en conséquence. POUR AVIS

207J05590

DISSOLUTIONS

mondrian avocats
Pagès de Fernand & Bahrs
14 rue Claude Bernard
35000 RENNES

GARAGE DU CANUT BIS

Société par actions simplifiée
au capital de 1000 euros
Siège social : 3, Rue de Lassy
35580 GUIGNEN
834 154 973 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION

Par décision du 31 décembre 2019, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 1er janvier 2020 et sa mise en liquidation.
A été nommé Liquidateur Joseph VIRGONE demeurant 3, Rue de Lassy, 35580 GUIGNEN, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au 3, Rue de Lassy, 35580 GUIGNEN, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES.
Mention sera faite au RCS : RENNES.
Pour avis,

207J05559

SC SAINT ALPHONSE

3 rue Joseph Sauveur RENNES 35000
Capital : 145.283,91 euros
403 904 600 RCS RENNES

Aux termes du procès verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 22 juin 2020, les associés de la société civile dénommée SOCIÉTÉ CIVILE SAINT ALPHONSE ont décidé de la dissolution anticipée de la société à compter du 22 juin 2020 et sa mise en liquidation amiable. La société subsistera pour les besoins de la liquidation jusqu'à la clôture de celle-ci. La Société Civile Saint-Brieuc, gérante de la société, domiciliée à Rennes, 3 rue Joseph Sauveur, représentée par Monsieur Bernard FRICOTEAUX en sa qualité de représentant légal de la gérance, est nommée liquidateur. Le siège de la liquidation est fixé 3 rue Joseph Sauveur à Rennes où la correspondance devra être adressée. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Registre du Commerce de Rennes. Pour avis et mention, Société Civile Saint-Brieuc, B.Fricoteaux, Liquidateur

207J05540

Platypus, SASU au capital de 1000€. Siège social: la sillandais 35310 Chavagne. 834 758 351 RCS Rennes. Le 15/11/2019, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Vincent Roby, La Sillandais 35310 Chavagne, et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de Rennes

207J05368

DISSOLUTIONS

AVIS DE DISSOLUTION

LE BON ACCUEIL SARL en liquidation Au capital de 7 622,45 euros Siège : Le Bourg 24 place de l'Eglise, 35140 SAINT OUEN DES ALLEUX Siège de liquidation : 12 rue du Général de Gaulle Bourg Lotissement du Verger 35140 SAINT OUEN DES ALLEUX 350 105 706 RCS RENNES L'AGE réunie le 31.07.2020 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31.07.2020 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Mme Claudine VAILLANT, demeurant 12 rue du Général de Gaulle Bourg Lotissement du Verger - 35140 SAINT OUEN DES ALLEUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé 12 rue du Général de Gaulle Bourg Lotissement du Verger 35140 SAINT OUEN DES ALLEUX. C'est à cette adresse que toute correspondance devra être envoyée. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de RENNES.

207J05668

S.A.S. LAISNEY

Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 350.000 Euros
Siège social : Z.A. de la Basse Haie
35220 CHATEAUBOURG
341 372 977 R.C.S. RENNES

AVIS DE DISSOLUTION

Il résulte du traité de fusion en date à LOUVIGNÉ DE BAIS du 31 août 2020 que la fusion par absorption de la Société S.A.S. LAISNEY sus-désignée, par la Société PIGEON BÉTONS, SAS au capital de 700.000 €, dont le siège social est à CHATEAUBOURG (35220), Z.A. de la Basse Haie, immatriculée au R.C.S. de RENNES sous le n° 729 201 582, a été approuvée. La Société PIGEON BÉTONS détenant la totalité des actions de la Société S.A.S. LAISNEY, celle-ci a été dissoute de plein droit sans liquidation, à effet du 31 août 2020. Les actes et pièces concernant la dissolution de la Société S.A.S. LAISNEY seront déposés au R.C.S. de RENNES. Pour avis.

207J05638

BIOPREV

Société par actions simplifiée
Au capital de 100.000 euros
Siège social : Les Vallées 35410 NOUVOITOU
494 187 040 RCS RENNES

Par décisions du 30/06/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/06/2020 inclus et sa mise en liquidation ; Jean DELORME demeurant La Mortaigue – La Maison Neuve - 36260 SAINTE-LIZAIGNE a été nommé comme Liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé Les Vallées 35410 NOUVOITOU, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de RENNES en annexe au RCS. Pour avis.

207J05552

DISSOLUTION ANTICIPEE

Dénomination : **EURL PLOMBERIE ROUPIE**. Forme : SARL société en liquidation. Capital social : 3000 euros. Siège social : 65 LA CORNILLERE, 35120 ROZ LANDRIEUX. 803054311 RCS GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT MALO. Aux termes d'une décision en date du 15 juin 2020, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 juin 2020. Monsieur Samuel ROUPIE, demeurant 65 La Cornillère 35120 Roz Landrieux a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus. Le siège de la liquidation est à l'adresse du liquidateur, adresse où doit être envoyée la correspondance.Pour avis.

207J05596

SCI DE LA MOTTE GANTEE

Société civile immobilière en liquidation au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 10, rue du Patis des Couasnes - 35136 ST JACQUES DE LA LANDE
Siège de liquidation : 66 route de Vezin - 35000 RENNES
331 024 893 R.C.S. RENNES
DISSOLUTION ANTICIPEE

DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'un acte unanime en date du 15/07/2020, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Pierrick ARGENTAIS, demeurant 66 route de Vezin, 35000 RENNES, a été nommé comme liquidateur pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 66 route de Vezin 35000 RENNES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Le liquidateur

207J05536

JM INFORMATIQUE EUROPE

EURL au capital de 7622 €
Siège social : 50 rue du clos
35830 BETTON
RCS RENNES 391025525

Par décision de l'associé Unique du 31/08/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/08/2020, il a été nommé liquidateur(s) M Monteiro José demeurant au 50 rue du clos 35830 BETTON et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés au siège social. Mention en sera faite au RCS de RENNES.

207J05633

MONFINANCEMENT.COM

SASU au capital de 1000 €
Siège social : 46 BD DE BLICHE
35133 LÉCOUSSE
RCS RENNES 848057626

Par décision Assemblée Générale Extraordinaire du 31/05/2020, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/05/2020, il a été nommé liquidateur(s) Mme FIZLE MILENE demeurant au 646 AV DES PLANTIERS 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR et fixé le siège de liquidation où les documents de la liquidation seront notifiés chez le liquidateur. Mention en sera faite au RCS de RENNES.

207J05606

LIQUIDATIONS

SCP BERNADAC, ROBERT & MIET
Notaires associés
28B Rue de Rennes
35510 CESSON-SÉVIGNÉ
Notaires

" SCI MADO, SOCIÉTÉ EN LIQUIDATION "

Société civile immobilière
Capital social : 140.000,00 €
Siège social : RENNES (35000),
8 Rue Georges Bizet
RCS RENNES – 820 208 809

CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'une délibération en date du 24 août 2020, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.
Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par les associés seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.
Pour avis, le liquidateur.

207J05531

LIQUIDATIONS

LOKAN
SARL A ASSOCIE UNIQUE EN LIQUIDATION
au capital de 10.000 €
Siège social : ZA La Brosse
35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ
RCS RENNES 479 986 101

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'associé unique, en date du 30 juin 2020, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a : - approuvé les comptes de liquidation, - donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat, - prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis

207J05583

SCP INFIRMIERS JOURDAN - BACONNET, SOCIETE EN LIQUIDATION
Société civile professionnelle
au capital de 4€
Siège : 9 Rue Alain Gerbault
35770 VERN SUR SEICHE
812 461 879 RCS de RENNES

Par décision de l'AGO du 12/08/2020, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné au liquidateur Mme JOURDAN AURELIE 9 RUE ALAIN GERBAULT 35770 VERN SUR SEICHE, quitus de sa gestion et décharge de son mandat et constaté la clôture de liquidation au 31/12/2018. Radiation au RCS de RENNES.

207J05564

NOUVELLE VIE SCI au capital de 133050 €. Siège social : 31 Rue Clos du Clairay, 35500 BALAZÉ. RCS 454 024 621 RENNES. Le 18/05/2020, l'AGE a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et a constaté la clôture des opérations de liquidation, à compter du 18/05/2020. Radiation au RCS de RENNES.

207J05167

SCI DE LA MOTTE GANTEE
Société civile immobilière en liquidation au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 10, rue du Patis des Couasnes - 35136 ST JACQUES DE LA LANDE
Siège de liquidation : 66 route de Vezin - 35000 RENNES
331 024 893 R.C.S. RENNES

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Aux termes d'un acte unanime en date du 15/07/2020, les associés ont approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Pierrick ARGENTAIS, demeurant 66 route de Vezin, 35000 RENNES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Le Liquidateur

207J05538

TOKAMAQ
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 2 vla du Bourg l'évêque
35000 RENNES
831 730 890 RCS RENNES

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

Suivant l'AGE en date du 16/06/2020, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce jour de la société TOKAMAQ. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.

Pour avis

207J05567

www.7jours.fr

LOCATION GERANCE

Me FONTANIER-RUBIO
Notaire associé
1, rue Saint Martin
35420 LOUVIGNE DU DESERT
Notaires

LOCATION GERANCE

Suivant acte reçu par Maître Béatrice FONTANIER-RUBIO, notaire à LOUVIGNE DU DESERT, en date du 04/08/2020, contenant :
LOCATION-GERANCE
Par :
La commune de MONTHAULT, département de l'Ille et Vilaine, ayant son siège à MONTHAULT (35420), Le Bourg, identifiée sous le numéro SIREN 213501901.
Au profit de :
Madame Laurence, Maryline, Pascale DELAUNAY, sans profession, divorcée de Monsieur David GOETZ, demeurant à LOUVIGNE DU DESERT (35420), 1 Rue du Floret.
D'UN FONDS DE COMMERCE :
Commune de MONTHAULT, 2 rue des Trois Croix
Un fonds de commerce d'épicerie, débit de boissons, restauration.
Auquel est annexé un débit de tabac.
Pour une durée de 3 ans à compter du 1er septembre 2020.
Renouvelable ensuite d'année en année, par tacite reconduction, sauf dénonciation.
Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le gérant, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.
Pour unique publication.
Le notaire.

207J05610

MODIFICATION

ROAZIO SERVICES
SARL au capital de 10.000 Euros
Siège social : 20 Boulevard de Laval
35500 VITRE
789.119.419 RCS RENNES

AVIS

Suivant décisions du 31 juillet 2020, l'associée unique de la société ROAZIO SERVICES a constaté, par suite de l'approbation de la fusion-absorption de la société par la Société ORBELLO HOLDING ET SERVICES, Société par Actions Simplifiée au capital de 377.680 euros ayant son siège social à VITRE (35500) 20 Boulevard de Laval, immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 387.958.747, que la société a été dissoute de plein droit du fait de la réalisation définitive de la fusion avec effet au jour des décisions.Pour avis.

207J05689

FUSION

PIGEON BÉTONS
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 700.000 Euros
Siège social : Z.A. de la Basse Haie
35220 CHATEAUBOURG
729 201 582 R.C.S. RENNES

AVIS DE FUSION

1 – Aux termes d'un acte sous seing privé en date à LOUVIGNE DE BAIS du 31 août 2020, portant projet de fusion, la Société S.A.S. LAISNEY, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 350.000 €, dont le siège social est à CHATEAUBOURG (35220), Z.A. de la Basse Haie, immatriculée au R.C.S. de RENNES sous le n° 341 372 977, a prévu de faire les apports suivants à titre de fusion à la Société PIGEON BÉTONS sus-désignée, à savoir : la totalité de son actif évalué à 4.446.950,61 €, moyennant la prise en charge de son passif évalué à 2.112.496,23 €, soit un actif net apporté de 2.334.454,38 €.
2 – Il a été prévu que toutes les opérations actives et passives réalisées par la Société absorbée depuis le 1er novembre 2019 jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion seraient considérées comme faites pour le compte de la Société PIGEON BÉTONS.
La fusion est devenue définitive le 31 août 2020, ainsi qu'il résulte du traité de fusion en date du 31 août 2020.
La Société PIGEON BÉTONS détenant l'intégralité des actions de la Société S.A.S. LAISNEY, Société absorbée, il n'a pas été établi de rapport d'échange, ni procédé à l'augmentation de son capital social conformément à l'article L.236-11 du Code de Commerce.
Le dépôt prescrit par la Loi sera effectué auprès du R.C.S. de RENNES.
Pour avis.

207J05639

REGIMES MATRIMONIAUX

L'OFFICE DU CARRÉ
Notaires associés
4 rue du Champ Dolent
CS 61228 - 35102 Rennes Cedex
Tél : 02 99 79 51 52

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me LECUYER, notaire à RENNES, le 27/08/2020, Monsieur Patrick René William GAUDEFROY, né à VILLEMOMBLE (93250) le 14 juillet 1957, et Madame Eliane DECOTTE, née à NOISY-LE-SEC (93130) le 19 août 1959, son épouse, demeurant ensemble à COMBOURG (35270) 9 rue du Bellanger, mariés à la mairie de COMBOURG (35270) le 30 avril 2009 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable, ont adopté le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté au profit du conjoint survivant.
Les éventuelles oppositions seront à formuler auprès de Me LECUYER, " L'OFFICE DU CARRÉ Notaires associés" 4, rue du Champ Dolent, CS 61228, 35012 RENNES cedex.
Pour insertion,
L. LECUYER

207J05591

SCP Jérôme et Marie-Pascale NICOLAZO
Notaires, 11 place d'Haigerloch
35530 NOYAL-SUR-VILAINE
Notaires

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Me Marie-Pascale NICOLAZO, notaire à NOYAL SUR VILAINE (35530), le 26 août 2020, Monsieur Benoît, Paul, Louis, Joseph **LOUASIL** et Madame Marina,Sabrina, Sandrine **GICQUEL**, demeurant à SAINT JEAN SUR VILAINE (35220), 13 rue Claude Monet, nés Monsieur à VITRE (35500), le 21 mai 1976 et Madame à RENNES (35000), le 24 janvier 1978, mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de ACIGNE (35690), le 12 juillet 2003, ont modifié leur régime matrimonial et adopté le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant. Oppositions à adresser dans un délai de trois mois à compter de cette publication, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, en l'étude notariale, à NOYAL SUR VILAINE, 11 place d'Haigerloch, où domicile est élu. Pour avis.

207J05613

Me Anne-Lise FROMAGE
18, rue Gustave Flaubert
35400 SAINT-MALO
Tel : 02 23 15 88 98
Notaires

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Anne-Lise FROMAGE, Notaire à SAINT-MALO (35400), 18 rue Gustave Flaubert, le 27 août 2020, a été reçu le changement de régime matrimonial portant adoption de la Communauté universelle par M Henri Michel Jules BREGUIN et Mme Agnès Marie Amélie AUDRAN, demeurant à MINIAC-MORVAN (35540) 2 allée de l'Aubespin, mariés à la mairie de MINIAC-MORVAN (35540) le 23 juillet 1965 sous le régime de la communauté de biens meubles et acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Les oppositions des créanciers à ce changement seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet (code CRPCEN 35160).

207J05621

DIVERS

AVIS DE CONVOCATION

Le quorum nécessaire n'ayant pas été atteint le 04 septembre 2020 pour l'assemblée générale extraordinaire, Les Sociétaires de la Caisse de Crédit Mutuel de RENNES VILLEJEAN sont convoqués à nouveau le 18 SEPTEMBRE 2020 à 11H30 au Siège social de la Caisse, en assemblée générale extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:
- Rapport du Conseil d'Administration.
- Adoption de la convention de fusion de la Caisse de RENNES BOURG L'EVEQUE et de la Caisse de RENNES VILLEJEAN.
- Election des Administrateurs supplémentaires.
- Modification des statuts.
- Pouvoirs.

Les documents relatifs à cette Assemblée peuvent être consultés au Siège social de la Caisse.

207J05085

SUCCESSION

Le Directeur régional des finances publiques de l'Ille-et-Vilaine, Pôle GPP, Ave Janvier BP 72102 35021 RENNES cedex 9, curateur de la succession de **M. DALIBOT Bernard**, né le 24/06/1945, décédé le 17/09/2017 à RENNES (35) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0358048517/SC.

20101367

7JOURS
Les petites affiches de Bretagne
ABONNEZ-VOUS

OFFRE INTEGRALE
JOURNAL + VERSION NUMERIQUE
59€ / AN
Nom ou raison sociale .....
Activité .....
Adresse de livraison .....
Ville ..... Code postal .....
Tél. ..... E-mail .....
Adresse de facturation (si différente de l'adresse de livraison).....
.....
Souscrit : ☐ abonnement d'un an (journal) au prix de 52 € TTC.
☐ abonnement d'un an à la formule intégrale de 59 € TTC.
☐ demande de facture
Bulletin d'abonnement à compléter et envoyer, accompagné de votre règlement à l'ordre de 7JOURS, à l'adresse suivante : 7JOURS - 1 rue de la Chalotais - BP 80338 - 35103 RENNES CEDEX 3
Tel : 02 99 79 39 09 - Mail : contact@7jours.fr - www.7jours.fr

REGIMES MATRIMONIAUX

Office Notarial de la Hublais
Laurent Bernadac / Nathalie Robert / Sébastien Miet
28B rue de Rennes - 35510 CESSON SEVIGNE
Tél: 02 99 83 83 83 - scp35510@notaires.fr
Notaires

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Par acte du 18 août 2020, reçu par Maître Sébastien MIET, notaire à CESSON SEVIGNE (Ille-et-Vilaine), 28B rue de Rennes,
Monsieur Laurent MORET-BAILLY, retraité, et Madame Danièle, Jeanne, Elise COUTELLE, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à RENNES (35700), 29 rue Joseph Turmel.
Nés savoir :
- Monsieur à CHATENAY MALABRY (92290), le 14 octobre 1951.
- Madame à SAINT MALO (35400), le 19 juillet 1953.

Tous deux de nationalité Française.
Mariés sous le régime légal de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de RENNES (35000), le 8 septembre 1990 ; ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure
Ont adopté pour l'avenir, le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution optionnelle de la communauté au survivant des époux, à son choix :
- soit en totalité en pleine propriété ;
- soit moitié en pleine propriété et moitié en usufruit.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier à Maître Sébastien MIET, notaire à CESSON SEVIGNE.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance de RENNES.
Pour insertion.
Sébastien MIET, Notaire.
.

207J05598

SCP Vincent PRADO et Jérôme CAZUGUEL
6 rue de l'Étang du Miroir
35430 CHATEAUNEUF D'ILLE-ET-VILAINE
Tél. 02 99 58 40 73 - Fax 02 99 58 33 03
Notaires

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Vincent PRADO Notaire à CHATEAUNEUF D'ILLE ET VILAINE, le 17 août 2020,
Monsieur Yves Louis Marcel François BURET et Madame Marie-Thérèse Odette Adrienne Jocelyne DAUMER, son épouse, demeurant ensemble à PLERGUER (35540), 13 Loumas. Mariés à DOL DE BRETAGNE (35120) le 9 septembre 1977.
Ont décidé de changer de régime matrimonial en adoptant pour l'avenir le régime de la communauté universelle tel qu'il résulte de l'article 1526 du code civil, avec clause de préciput au profit du survivant portant sur la résidence principale, son mobilier au jour de la dissolution de la communauté et les contrats d'assurance-vie souscrits, et apport de bien propre de l'époux.
Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Me Vincent PRADO, notaire susnommé.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire compétent.
Pour avis.
Me Vincent PRADO

207J05622

Me Laurent FRANÇOIS & Me Jean-Christophe MACÉ
Notaires
16, Bd de Rochebonne
35400 SAINT-MALO PARAMÉ
Office Notarial de Rochebonne

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Laurent FRANÇOIS, Notaire à SAINT-MALO (35400), 16 Boulevard de Rochebonne, soussigné, CRPCEN 35085, le 2 septembre 2020,
Monsieur Michel René Jean Marie **ROBIN**, né à SAINT-MALO (35400) le 29 septembre 1947 et Madame Nicole Monique Francine **HERVE**, son épouse, née à CANCALE (35260) le 16 mai 1949 demeurant ensemble à SAINT-MELOIR-DES-ONDES (35350)35 La Massuère
Mariés à la mairie de CANCALE (35260) le 22 novembre 1969 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté de biens meubles et acquêts.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion Le notaire.

207J05665

CAP NOTAIRES
Gwenaëlle KOMAROFF-BOULCH • Emmanuelle CROSSOIR • Romain LAVEIX
SARL titulaire d'Offices Notariaux à La Chapelle des Fougeretz, Saint-Germain-sur-Ille et Melesse
20, route de Saint-Malo - 35520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ
Tél. 02 99 66 51 01

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Gwenaëlle KOMAROFF-BOULCH, notaire (CRPCEN 35014), le 3 septembre 2020, M. Laurent **GLEYO** et Mme Eliane Thérèse **REBEIZ**, demeurant à RENNES (35000) 30b rue du Thabor, mariés à JOAL FADIOUTH (SENEGAL) le 1er juillet 2006 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par le Consulat Général de France, à DAKAR, le 28 juin 2006. (régime non modifié depuis). Ont aménagé leur régime matrimonial initial de séparation de biens en y adjoignant une société d'acquêts. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier à Me KOMAROFF BOULCH,notaire à LA CHAPELLE DES FOUGERETZ. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal de Grande Instance.
Pour insertion, Le notaire.

207J05686

ENVOI EN POSSESSION

Me Laurent FRANÇOIS & Me Jean-Christophe MACÉ
Notaires
16, Bd de Rochebonne
35400 SAINT-MALO PARAMÉ
Office Notarial de Rochebonne

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 29 novembre 2018, et d'un codicille en date du 4 Décembre 2018 Madame Annie Gabrielle Jeanne **SOULAS**, en son vivant retraitée, demeurant à SAINT-MALO (35400) 44 rue des Chênes. Née à PARIS 17ÈME ARRONDISSEMENT (75017), le 23 mai 1947. Veuve de Monsieur André Jean-Jacques Frédéric GAUCHET et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à SAINT-MALO (35400), le 13 juillet 2020. A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laurent FRANÇOIS, Membre de la Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée « OFFICE NOTARIAL DE ROCHEBONNE », titulaire d'un office notarial à SAINT-MALO (Ille et Vilaine), 16 Boulevard de Rochebonne, soussigné, le 31 août 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maitre Laurent FRANCOIS, notaire à SAINT-MALO (35400), 16, Bd de Rochebonne, référence CRPCEN : 35085, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de SAINT-MALO de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

207J05574

Me Laurent FRANÇOIS & Me Jean-Christophe MACÉ
Notaires
16, Bd de Rochebonne
35400 SAINT-MALO PARAMÉ
Office Notarial de Rochebonne

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 26 février 2008, Madame Yvonne Maria **LIGER**, en son vivant Retraitée, demeurant à RENNES (35000) 39 boulevard de Verdun EPHAD. Née à LOUVIGNE-DE-BAIS (35940), le 29 décembre 1925. Veuve de Monsieur René Aristide André Marie **FERRE** et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Résidente au sens de la réglementation fiscale. Décédée à RENNES (35000), le 12 juin 2020. A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Laurent FRANÇOIS, Membre de la Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée « OFFICE NOTARIAL DE ROCHEBONNE », titulaire d'un office notarial à SAINT-MALO (Ille et Vilaine), 16 Boulevard de Rochebonne, soussigné, le 31 août 2020, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Laurent FRANCOIS, notaire à SAINT-MALO 35400, référence CRPCEN : 35085, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de RENNES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

207J05580

SCP Antoine MORIN, Guillaume PAINSAR, Laurence SOURDAINE, Jean-Baptiste HIGNARD et Claire CHERDRONNET
Notaires associés - 11 rue Rallier du Baty, RENNES
Tél : 02 99 78 57 57 - Fax : 02 99 78 57 79
Notaires

ENVOI EN POSSESSION

Par testament en date du 14 décembre 2012 suivi de deux codicilles en date du 31 janvier 2013 et 22 mars 2015 déposés au rang des minutes de l'Office Notarial de Maîtres MORIN, PAINSAR, SOURDAINE, HIGNARD, CHERDRONNET Notaires à RENNES, suivant procès-verbal en date du 19 août 2020.
Et suite à la vérification et au contrôle de la saisine du légataire universel suivant acte reçu par Maître Jean-Baptiste HIGNARD, notaire à RENNES, en date du 19 août 2020, Monsieur Paul Jean Ernest **MALASSIS**, demeurant de son vivant à CHARTRES-DE-BRETAGNE(35131) 19 rue de la Poterie, née à SAINT SAUVEUR DE PIERREPONT (Manche), le 13 septembre 1941, veuf de Bernadette Marie Jeanne Alexandrine POUÉSSEL et non remariée, et décédé à CHARTRES-DE-BRETAGNE (35131), le 17 juin 2020, a institué un ou plusieurs légataires universels
.Les oppositions seront reçues dans le délai d'un mois à compter du 24 août 2020, date de réception par le greffe du Tribunal Judiciaire entre les mains de Maître Jean-Baptiste HIGNARD, notaire chargé du règlement de la succession.
Pour avis, Les notaires

207J05667

DIVERS

SALISA

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : Lieudit La Guérinais
35340 LIFFRE
853 082 717 RCS RENNES

Le 30/06/2020, l'assemblée générale, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. RCS RENNES. Pour avis.

207J05649

Mme PERCEHAIS Charlotte, née le 03 janvier 1992, à 35400 St Malo, demeurant au 96 Rue de Lorient 35000 Rennes, agissant au nom de ses enfants ISIKLAR PERCEHAIS Ciwan, né le 19 mars 2009 à Rennes, 35000, France, ISIKLAR PERCEHAIS Amed, né le 31 août 2013 à Rennes, 35000, France, et ISIKLAR PERCEHAIS Asya née le 10 janvier 2019 à Rennes, France, dépose une requête auprès du garde des sceaux afin qu'ils s'appellent à l'avenir ISIKLAR.

207J05643

FLEUR DE RIZ

Cuisine Vietnamienne

46 rue d'Antrain
35000 Rennes

Tél. 07 66 89 55 39
fleurderiz-rennes.fr
fleurderiz.rennes@gmail.com

lundi et mardi :
10:00 - 14:30
15:30 - 20:30

mercredi au samedi :
10:00 - 20:30

dimanche : fermé

Retrouvez
FLEUR DE RIZ
sur

MENGARD & CO
DES CARRELEURS ET DES PEINTRES
WWW.MENGARD-CO.FR — 02 99 57 95 66

UN PLUS UN
ARCHITECTURE INTÉRIEURE

www.agence1plus1.com
39 rue Saint Malo 35000 Rennes
P : 06.07.81.09.79
agenceunplusun@gmail.com

Nous allons vous faire aimer l'architecture intérieure
DES PROJETS DESSINES POUR VOUS
Professionnels et Particuliers

MP déco
PEINTURE - DÉCORATION & REVETEMENT DE SOL

PEINTURE - REVÊTEMENTS DE SOLS ET MURAUX
BÉTONS TEINTÉS - ENDUITS DÉCORATIFS
EFFETS DE MATIÈRES - FRESQUES - GRAFF
LASURE - VERNIS - PAPIERS PEINTS...

Pierre MAHEUX
06 11 11 17 45 - p.maheux@sfr.fr

FROID CLIMATISATION CUISSON
FROID-CLIMAT
quiétalis

Service commercial : 02 99 68 80 85 - Fax 02 99 68 70 11
FROID CLIMAT : 28, rue de Rennes - 35760 MONTGERMONT
E-mail : commercial@froidclimat.com
SAV : 02 99 68 70 10